



RAPPORT annuel 2014

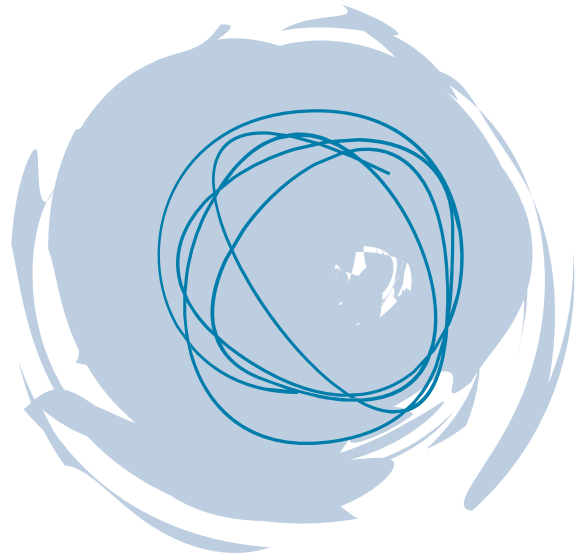
**Au-delà du trouble psychique,
réussir sa vie**

ŒUVRE FALRET

Association Reconnue d'Utilité Publique
par décret du 16 mars 1849

49, rue Rouelle 75015 Paris - www.falret.org





sommaire

- 1 - RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DE L'ŒUVRE FALRET
Gagner en compétences pour le bien des usagers p. 4
- 2 - L'ŒUVRE FALRET
Une association ancrée dans son temps p. 7
- 3 - DANS LE SILLAGE FALRET
Innover et militer p. 18
- 4 - L'ŒUVRE FALRET EN ACTION
Activités et projets de l'association p. 23
- 1/
Accompagner enfants et adultes dans leur parcours de vie
Faits marquants d'une année d'activité p. 24
- Penser et améliorer les pratiques**
Instances et démarches engagées p. 26
- Créer et innover**
Projets & Enjeux 2015 p. 32
- 2/
Soutenir les aidants
Des temps d'activités et de répit pour améliorer le quotidien p.36
- 3/
Agir collectivement et se mobiliser
Bénévolat, réseau et partenariats p. 38
- 5 - L'ŒUVRE FALRET AU QUOTIDIEN
Pratiques à l'œuvre et enjeux p. 40
- La prise en compte de la vie affective et sexuelle* p. 41
- L'intervention à/au domicile* p. 51
- 6 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES p. 59
- 7 - PRÉSENTATION DES COMPTES p. 62



Améliorer sans cesse le **service**
rendu aux **usagers** et à **CEUX**
qui les accompagnent

L'une des dimensions significatives de l'année aura été la mise en place par l'ŒUVRE FALRET d'une palette de moyens au service de notre intelligence collective, dans le but d'améliorer sans cesse le service rendu aux usagers et à ceux qui les accompagnent, les "aidants".



Développer, accroître les compétences de nos équipes de professionnels a toujours été l'un des objectifs que s'est fixée l'ŒUVRE FALRET ; et ce travail doit être en permanence poursuivi avec assiduité, d'année en année.

L'une des dimensions significatives de l'année aura ainsi été la mise en place par l'ŒUVRE FALRET d'une palette de solutions et de moyens au service de l'intelligence collective de nos métiers, dans le but d'améliorer sans cesse le service rendu aux usagers et à ceux qui les accompagnent, les "aidants".

Si les dernières années avaient été marquées par l'accroissement du nombre de places et la diversification des modes d'accompagnement sur le territoire de l'Île-de-France, il nous est apparu nécessaire de développer des outils visant à plus de compétences, avec la mise en place d'une fondation, d'un conseil scientifique et d'un organisme de formation, ajoutés au travail de réflexion des dirigeants associatifs sur les concepts définissant les pratiques quotidiennes des intervenants.

Et c'est dans ce cadre que cette année, l'équipe pluridisciplinaire des Résidences Les Sources animée par Dominique Marteau, avec des intervenants de spécialités différentes, particulièrement des équipes médicales de l'Hôpital Charcot, a pu bénéficier d'un prix de la FONDATION FALRET pour mener à bien un travail de recherche action sur le thème : « *empowerment et citoyenneté des personnes atteintes de handicap psychique* ».

L'ŒUVRE FALRET est indiscutablement reconnue pour la qualité de ses actions sociales et médico-sociales, l'humanité de son accompagnement et son questionnement permanent, dans le but de répondre de manière toujours plus juste et plus fine aux besoins des usagers. Mais elle ressent aujourd'hui le besoin croissant d'identifier, nommer et analyser des indicateurs spécifiques, des techniques d'accompagnement, de nouveaux processus de suivi des personnes, vérifiés scientifiquement et transmissibles de professionnel à professionnel ;

toutes choses permettant de rendre lisible ce que vivent quotidiennement les personnes souffrant de troubles psychiques et de ce fait pouvoir améliorer ses prestations. Et cette souffrance psychique de l'Autre touche à toutes les dimensions de sa vie, sa vie sociale, son projet professionnel, son identité personnelle, sa relation aux autres, ses rêves et ses aspirations profondes.

Point n'est besoin de devenir psychiatre à notre tour ! L'ambition de l'ŒUVRE FALRET est aujourd'hui de mieux comprendre les effets sociaux de ces pathologies grâce à la recherche, de favoriser les pratiques expertes de l'accompagnement et de faire bouger les lignes en ce qui concerne les représentations sociales de la santé mentale et de la souffrance psychique.

Elle a donc créé la FONDATION FALRET mi-2013 avec ces trois objectifs. Elle a installé un Conseil Scientifique, présidé par un Professeur d'université reconnu, réunissant des spécialistes soignants et accompagnants avec le mandat de mettre en place un premier appel à projet de recherche scientifique visant à mieux comprendre ces effets sociaux de la maladie. Elle a également créé ALFAPSY¹ fin 2014, organisme de formation de l'ŒUVRE FALRET pour proposer aux salariés de l'association, mais aussi à toutes celles et ceux qui veulent mieux comprendre la maladie mentale, ses conséquences et comment y remédier, d'accéder à plus de compétences. Plus encore, il s'agit avec ALFAPSY de travailler plus personnellement sur ce qui va permettre d'accompagner efficacement l'autre, en apprenant, par exemple, à gérer son stress ou exercer une écoute active...

L'association a également maintenu une dynamique forte en proposant des actions de formation, des réflexions thématiques, des réunions sur les concepts qui président à nos actions tels ceux de rétablissement ou d'*empowerment*²...

Elle se lance également dans la mise en œuvre de projets innovants³, étayés par la bibliographie et les

« *Développer, accroître les compétences de nos équipes de professionnels a toujours été l'un des objectifs que s'est fixée l'ŒUVRE FALRET.* »



RAPPORT MORAL

Gagner en compétences pour le bien des usagers

pratiques internationales, pour moderniser ses actions et les spécifier encore davantage. Cette dynamique de réflexion-action, l'ŒUVRE FALRET ne veut pas la garder pour elle-même, mais la mettre au service du plus grand nombre. Ce qui est premier à ses yeux, c'est l'intérêt général et l'avancée collective de la connaissance, pour le bien des usagers. La santé mentale est affaire de tous, pas seulement de spécialistes. L'isolement dont sont victimes les familles concernées par ce fléau doit être dénoncé et combattu, non pas par des injonctions, des manifestations ou de la mise en accusation, mais avec intelligence, délicatesse et force. C'est l'objectif des campagnes de lutte contre la stigmatisation et les préjugés.

C'est aussi l'objectif que nous poursuivons lorsque nous décidons de mettre en œuvre des réponses spécifiques en partenariat avec d'autres organisations, telles que celles entreprises avec succès depuis quelques années avec le groupement ACE⁴, le projet Grande Cause Nationale⁵, qui a pour la première fois réuni tous les acteurs de la santé mentale autour d'un même projet, ou notre implication dans la création et la gouvernance du CÉAPSY⁶.

L'avenir est au partage, aux mobilisations conjointes, aux dynamiques territoriales... La complémentarité des équipes pluridisciplinaires devient le moteur du projet de vie de l'utilisateur, dès lors que sa place, non seulement centrale, mais surtout première, lui est reconnue et accordée. Alors l'ŒUVRE FALRET s'engage dans des partenariats avec d'autres acteurs qui pressentent le même mouvement et qui œuvrent avec ces mêmes valeurs.

Elle compte également qu'au sein de ses établissements et services, ce même souci du partage des connaissances et des compétences se mette en œuvre, par des dynamiques de coopérations entre structures, par des partenariats renforcés avec les acteurs de santé et sociaux. Élever notre compréhension de ce que vivent les personnes en souffrance psychique, trouver les moyens de les soutenir de manière toujours plus experte et dévouée, c'est cela qui fonde en vérité la compétence, la solidarité et la volonté de l'ŒUVRE FALRET.

1 - ALFAPSY est une SAS créée par l'ŒUVRE FALRET pour répondre à ses perspectives de formation en spécialité psychique. cf., p. 21.

2 - "Dans un processus qui vise l'empowerment individuel ou collectif, il s'agit de créer les conditions pour que les personnes puissent progresser sur quatre plans : la participation, les compétences techniques, l'estime de soi, la conscience critique. Le franchissement de ces étapes, ainsi que leur interaction, permet à un individu ou à un collectif de passer d'un état sans pouvoir, à un état où il est en mesure d'agir en fonction de ses propres choix. L'empowerment propose un renversement des rapports traditionnels entre experts/travailleurs sociaux, et usagers. De nature égalitariste, il reconnaît les compétences des plus vulnérables et valorise la complémentarité des compétences professionnelles et expérientielles."

Rappaport, 1981; Le Bossé, 1996 ; Breton, 1994

3 - Tels que BIPOL FALRET proposant des programmes de réadaptation psychosociale et de psychoéducation pour des personnes souffrant de troubles bipolaires, avec accompagnement en vue d'un retour à l'emploi. cf., p. 34.

4 - ACE, Appui Conseil Emploi, est composé des associations ŒUVRE FALRET avec le Service Appui'S, ARHIM, VIVRE et LIEUX RESSOURCES, lesquelles mettent en œuvre des mesures de retour ou de maintien dans l'emploi pour des personnes handicapées psychiques, financées par l'AGEFIPH*.

Le Service Appui'S intervient dans le cadre de ce groupement solidaire -ACE- auprès de personnes en situation de handicap psychique en proposant des actions de bilan, d'élaboration de projets professionnels et d'accompagnement dans l'emploi. L'activité 2014 du service Appui'S a représenté 6074 heures de prestation. 410 personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement.

*Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées

5 - Le projet Grande Cause Nationale, déposé auprès du Premier Ministre pour 2014, a été porté par l'ŒUVRE FALRET et a rassemblé 2735 associations œuvrant dans le champ de la santé mentale.

6 - Le CÉAPSY, Centre d'écoute et d'accueil pour les personnes présentant des troubles psychiques, a été mis en œuvre par les associations adhérentes d'AGAPSY Île-de-France, coordination animée par l'ŒUVRE FALRET. Il est financé par l'Agence Régionale de Santé et permet à toute personne concernée d'obtenir des informations et des conseils sur sa situation et ses besoins.

« Élever notre compréhension de ce que vivent les personnes en souffrance psychique, trouver les moyens de les soutenir de manière toujours plus experte et dévouée, c'est cela qui assiera en vérité la compétence, la solidarité et la volonté de l'ŒUVRE FALRET. »

2 L'ŒUVRE FALRET

Une association ancrée dans son temps

Sa mission, ses valeurs, son histoire p. 8

Temps forts de l'année 2014 p. 12

Nos établissements et services p. 16



L'ŒUVRE FALRET

Une association ancrée dans son temps

« Depuis 174 ans, l'ŒUVRE FALRET accompagne des personnes souffrant de troubles psychiques et en difficultés psycho-sociales. »

sa mission

L'association met son expérience et son savoir-faire au service de différents types d'action pour permettre aux personnes souffrant de troubles psychiques et en difficultés psycho-sociales de bénéficier d'une meilleure qualité de vie.

Associant professionnels et bénévoles, **L'ŒUVRE FALRET** propose un accompagnement individualisé et dans la durée, respectueux de l'intégrité des personnes, afin de favoriser leur bien-être et l'acquisition de la plus grande autonomie possible.

Aujourd'hui, **l'association** travaille à développer la création de nouvelles réponses diversifiées et complémentaires, toujours au regard des réalités du terrain et d'un environnement changeant, en collaboration avec d'autres acteurs du territoire et l'entourage familial des personnes en souffrance psychique.



Sa vision

Précurseuse des politiques d'insertion et de lutte contre l'exclusion, **L'ŒUVRE FALRET** est convaincue que les personnes touchées par la maladie mentale ont leur place au sein de la société.

Dans la continuité de l'œuvre entreprise par son fondateur, l'association défend leur droit à bénéficier d'une aide adaptée pour se rétablir et exercer leur citoyenneté.

Croire en la personne, tel est le postulat de l'association qui s'efforce de l'accueillir, de la soutenir dans son cheminement et de l'aider à être acteur de sa vie.



« La personne souffrant de troubles de santé mentale est d'abord une personne, sujet de droit et de devoir, capable d'intelligence et de progrès, qui a toute sa place dans le monde. »

Jean-Pierre FALRET, 1841

son

fondateur: un homme visionnaire qui a ouvert la voie de la psychiatrie moderne et proposé un avenir à ceux touchés par la maladie mentale

Chercheur et médecin aliéniste du XIX^{ème} siècle, Jean-Pierre FALRET est un véritable pionnier.

Refusant une pratique de la psychiatrie réduite à l'enfermement et la privation des droits, il est le promoteur en 1838 d'une loi visant à rétablir les droits civiques des malades mentaux.

Précurseur de la psychiatrie moderne, il met en place les premiers tableaux cliniques et identifie une forme de maladie mentale nommée "maladie circulaire", connue aujourd'hui sous le nom de "troubles bipolaires".

Militant généreux, il partage le repas familial avec ses patients ; enseigne à ses élèves médecins

la bonté, la patience et le respect des malades ; incite la société à donner une place en offrant un toit, un emploi et l'espérance.

Il ouvre ainsi les premières structures d'accueil en France pour guider les malades convalescents vers une réinsertion sociale et professionnelle durable.

Reconnaître et respecter « *tout l'humain dans les malades* » est sa philosophie qui depuis guide nos actions. ■

une œuvre à la longévité exceptionnelle, toujours ancrée dans son temps

- 1841 Le Docteur FALRET fonde la Société de Patronage pour les Aliénés sortis guéris de l'Hôpital de la Salpêtrière
- 1849 La société de patronage obtient sa Reconnaissance d'Utilité Publique
- 1959 L'association est renommée ŒUVRE FALRET et transforme son patronage en premier Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)
- 2000 Modification des statuts pour créer et gérer tout type de structure utile aux personnes en souffrance psychique
- 2010 Premier colloque de l'association : « La souffrance psychique : une urgence sociale - innover pour mieux accompagner »
- 2011 Anniversaire de 170 années d'actions
- 2012 Deuxième colloque sur la spécificité de l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques : « Le lien d'accompagnement au risque de la relation »
- 2013 Création de la FONDATION FALRET
- 2014 L'ŒUVRE FALRET gère 31 établissements et services (siège inclus)



L'ŒUVRE FALRET

Une association ancrée dans son temps

L'association en chiffres

au 31/12/2014

L'association intervient au sein de **30 structures** dans les domaines de l'accompagnement médico-social, de l'insertion sociale, professionnelle et de la protection de l'enfance.

Avec une implantation sur 6 des 8 départements franciliens, L'ŒUVRE FALRET exerce un travail de représentation et de militance qui couvre toute l'Île-de-France et rayonne sur l'ensemble du territoire national.

534 salariés

(en CDI)

*Dont 274 dans le secteur **médico-social**, 157 dans le domaine de **l'insertion sociale**, 59 pour **l'insertion professionnelle**, 26 pour **la protection de l'enfance**, et 18 qui exercent au siège de l'association.*

173 ans en 2014
Le nombre d'années
d'**engagement** et d'**action**
de L'ŒUVRE FALRET
depuis sa création en **1841**.

31 établissements
& services*

* 12 établissements, 18 services

et le Siège associatif

P rincipes d'action

- **Refuser** toute forme de rejet ou d'exclusion sociale et économique du fait du handicap ou de la maladie
- **Créer** des projets favorisant l'insertion et le retour à la société de la personne, dans le respect de sa volonté, de son intégrité mais aussi de sa différence

- **Promouvoir** les potentiels et capacités de la personne à s'inscrire dans la vie sociale, culturelle et économique, pour lui permettre de vivre avec la plus grande autonomie possible et d'exercer ses droits

- **Valoriser** la personne humaine, à travers sa richesse intérieure, pour son épanouissement dans toutes les dimensions de sa vie

- **Conduire** les projets avec rigueur, exigence et professionnalisme, à travers un esprit d'engagement et de mission au service de la cause défendue en partenariat avec les institutions, les structures publiques et privées, sanitaires, sociales et de droit commun



2 800 personnes accompagnées durant l'année

C'est le nombre total de personnes, tous publics confondus, accueillies par l'ŒUVRE FALRET au sein de ses **30 établissements et services**.

73 % du public accueilli a été accompagné au sein de ses 19 établissements et services d'insertion sociale

15 % a été accompagné au sein de ses 5 établissements et services d'insertion professionnelle

10 % a été accueilli dans ses 5 établissements et services médico-sociaux

2 % a été hébergé au sein de son établissement de protection de l'enfance

40,8 m€

C'est l'activité générée par les établissements de l'ŒUVRE FALRET.



Des valeurs essentielles au service de la mission associative

L'ŒUVRE FALRET défend des valeurs d'**hospitalité**, de **solidarité** et de **respect** pour la personne dans toute sa singularité : **ses besoins, aspirations et sa spiritualité**.

Engagée et active, l'association se veut porteuse d'espérance et combative aux côtés de la personne, l'épaulant dans son parcours de vie.

Son action s'inscrit dans les valeurs définies dans son projet associatif et notamment dans l'affirmation que chaque personne est unique, qu'elle mérite d'être reconnue et de trouver une place active et une utilité sociale.



TEMPS FORTS DE L'année 2014

Au-delà du trouble psychique, réussir sa vie



2

5

1

4



Janvier

Ouverture du 52, Service d'accueil de jour

Dotée de 54 places d'hébergement complet, dont une unité pour 6 personnes présentant des troubles autistiques, la Résidence du Dr. Arnaud est la première Maison d'Accueil Spécialisée ouverte dans Paris pour un public en situation de handicap psychique. Après une visite de conformité le 13 janvier, elle obtient une autorisation d'extension de 5 places d'accueil de jour.

2



Février

Rencontre sportive Inter ESAT

L'équipe des travailleurs de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail Le Colibri sort vainqueur du Tournoi de Tennis de Table Inter ESAT Parisiens.



Mars

Mobilisés durant les Semaines d'Information sur la Santé Mentale

3

Les établissements et services de l'association étaient présents aux nombreuses animations organisées, notamment le SAMSAH* qui a collaboré à la mise en place d'une exposition en extérieur sur la santé mentale dans le 18^{ème} arrondissement de Paris.

* Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés



4  **Avril**
Visite de la Secrétaire d'État à la Résidence Marie Laurencin

Pour sa première visite officielle, Ségolène Neuville, Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, est venue échanger avec les résidents et l'équipe du Foyer de Vie sur l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques et leurs préoccupations.

5  **Mai**
Les Olympiades FALRET

Football, tennis de table, lancer du poids ou saut en longueur... Usagers et professionnels de différentes structures se sont rencontrés durant cette deuxième édition et affrontés avec bonne humeur dans les épreuves sportives !

6  **Juin**
Cinquième Salon d'Été des Résidences Les Sources

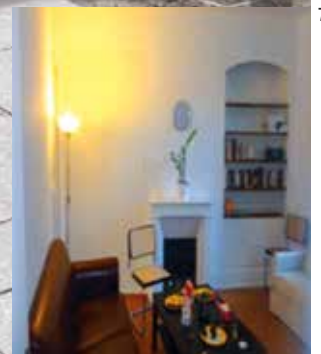
Juin, sous le signe de l'art aux Résidences Les Sources qui présentent leurs œuvres artistiques ainsi que leurs créations en décopatch, perles ou mosaïques.


7  **Juillet**
Ouverture d'un GEM à Argenteuil (95)

L'association reçoit l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France de parrainer un nouveau Groupe d'Entraide Mutuelle dans le Val-d'Oise, suite à la mobilisation importante et dans la durée des usagers, familles et acteurs du territoire.

Le GEMYCROIRE a ouvert ses portes le mercredi 8 octobre 2014.

« Depuis que le GEM d'Argenteuil est ouvert, je peux me réadapter aux horaires, trouver un rythme régulier à ma vie et surtout me trouver des objectifs. Le GEM me permet de rompre l'ennui et la solitude. » Loïc



8  **Août**
Une ferme à visée thérapeutique à la Résidence du Dr. Jules FALRET

Des poneys dans le parc de la résidence... Les premiers venus d'un projet de "Ferme" à visée thérapeutique. Les séances de médiation animale procurent aux résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé un regain de dynamisme, un bien-être accru et une joie de vivre.



TEMPS FORTS DE L'année 2014

Au-delà du trouble psychique, réussir sa vie

12



11



10



9



9  **Septembre**
Un projet pour bénéficier des bienfaits de la socio-esthétique

Des soins de beauté pour retrouver l'estime de soi et s'ouvrir aux autres... Des professionnels ont défendu leur projet devant un jury pour le prix *Première chance en faveur de la socio-esthétique*. La dotation reçue financera l'intervention d'une socio-esthéticienne durant une année dans les quatre structures* lauréates.

* Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale 12 et 17, la Résidence Marie Laurencin (Foyer de Vie), le Foyer FALRET (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale)

11  **Novembre**
Dix ans d'aventure !

Des festivités riches en surprises pour fêter les dix ans d'existence des Résidences Les Sources avec un spectacle au Théâtre de Fontenay-le-Fleury où les spectateurs découvrent une chanson spécialement composée pour célébrer dix ans de vie commune.

10  **Octobre**
Opération MicroDon dans les supermarchés parisiens

Avec la mobilisation de professionnels et de bénévoles, 1 400 euros ont été collectés dans un Franprix au profit d'un atelier de mise en valeur esthétique et vestimentaire pour les résidentes du Foyer FALRET (CHRS), incluant une boutique de vêtements d'occasion.

12  **Décembre**
Journées Portes Ouvertes pour les 20 ans de l'ESAT COTRA

Visiteurs, familles des travailleurs et partenaires découvrent l'Établissement et Service d'Aide par le Travail et ses différents métiers :

« *Nous sommes très heureux de voir les choses que réalise notre fils, de découvrir son quotidien plus en détails. Ces portes ouvertes sont aussi l'occasion d'échanger avec les équipes de l'établissement et de voir le lien que notre fils a pu développer avec eux* ».



Le Festival
 Handicaps,
 sexe & sexualité

les 25 et 26 avril 2014

Pour sa première édition, le Festival **Ma sexualité n'est pas un handicap** a rassemblé plus de 700 visiteurs et bénévoles, venus s'informer, échanger et témoigner sur la prise en compte de la dimension sexuelle dans le secteur du handicap.

Cet évènement, unique en France, représente pour l'ŒUVRE FALRET « *une démarche innovante, qui amène à nous interroger et à échanger ensemble, professionnels et personnes accueillies, sur la prise en compte en institution du droit à une vie affective et sexuelle, au respect de l'intimité* ».

L'ŒUVRE FALRET s'est fortement investie dans cette opération à l'initiative du CRÉDAVIS.

L'association a également proposé en 2014 une formation à ses salariés sur la vie affective et sexuelle des usagers et mené avec eux une réflexion à ce sujet.





nos établissements et services

Au-delà du trouble psychique, réussir sa vie

GLOSSAIRE

CHRS

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

ESAT

Établissement et Service d'Aide par le Travail

fam

Foyer d'Accueil Médicalisé

FH

Foyer d'Hébergement

FV

Foyer de Vie

FVO

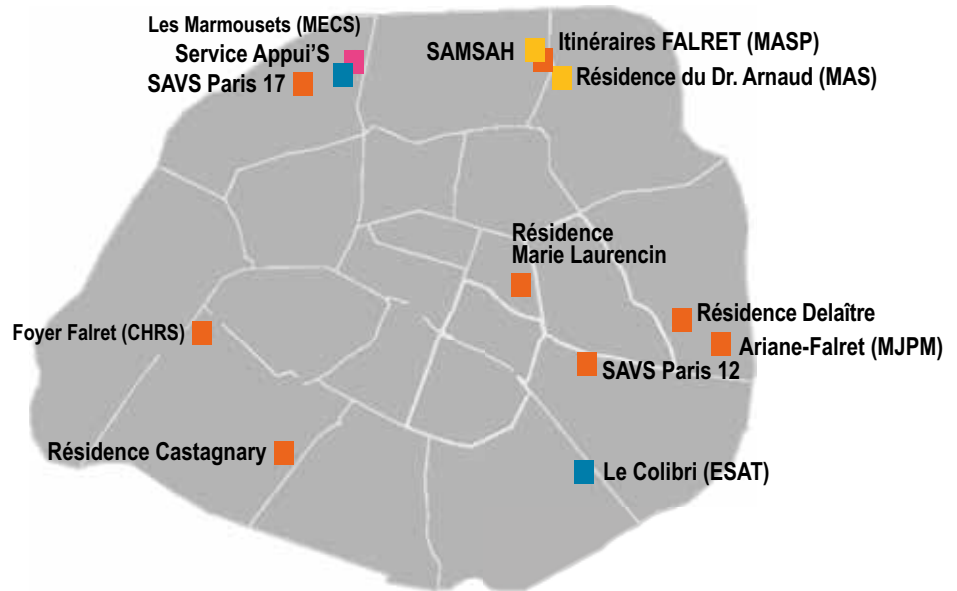
Foyer de Vie Occupationnel

GEM

Groupe d'Entraide Mutuelle

mas

Maison d'Accueil Spécialisée



INSERTION SOCIALE

Foyer FALRET - CHRS

50, rue du Théâtre 75015 Paris
Tél. : 01 56 77 20 00

Appartements Espérance FALRET

28, rue Darcet 75017 Paris
Tél. : 01 45 22 65 60

SAVS Paris

SAVS Paris 12
1 bis, impasse Druinot 75012 Paris
Tél. : 01 55 78 88 17

SAVS Paris 17
135, rue de Saussure 75017 Paris
Tél. : 01 48 88 86 90

Résidence Castagnary

Résidence Sociale
15, rue Castagnary 75015 Paris
Tél. : 01 45 33 46 64

Résidence Delaître

Résidence Accueil
5, rue Delaître 75020 Paris
Tél. : 01 45 33 46 64

Résidence Marie Laurencin

114, rue du Temple 75003 Paris
Tél. : 01 75 43 19 20

Ariane-Falret

Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
11, rue des Prairies 75020 Paris
Tél. : 01 43 58 86 86

Itinéraires FALRET - MASP

27, rue Pajol 75018 Paris
Tél. : 01 44 65 66 50

La Marcotte - CHRS

1 bis, rue de Limoges
78000 Versailles
Tél. : 01 39 51 01 00

Résidence La Colline - FH

2 bis, rue Francisco Ferrer
78210 St-Cyr-l'École
Tél. : 01 30 07 23 11

Montaigne - SAVSP

3, square Ampère
78330 Fontenay-Le-Fleury
Tél. : 01 30 14 12 62

Résidences Les Sources - FVO

28, rue de la Démènerie
78330 Fontenay-Le-Fleury
Tél. : 01 30 07 15 60

GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM) PARRAINÉS PAR L'ŒUVRE FALRET

GEM Créations

11, rue Edmé Frémy
78000 Versailles

Équilibre

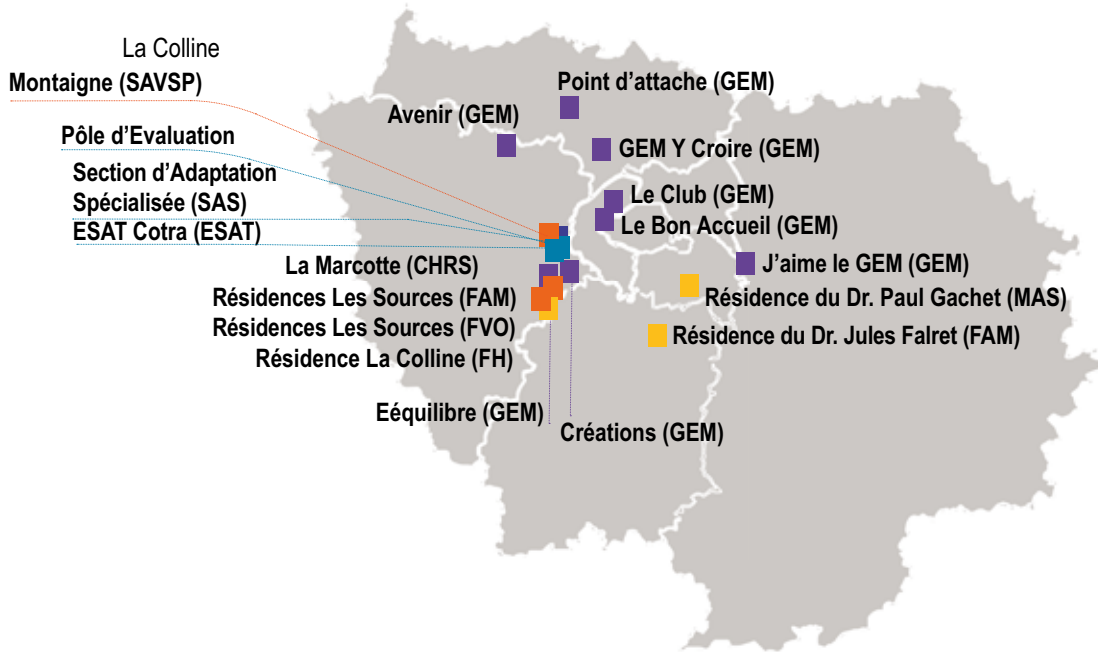
106, rue de Versailles
78150 Le Chesnay

Les Mureaux

9, rue Henri Dunant
78130 Les Mureaux

Le Bon Accueil

10, rue Jean-Baptiste Lebon
92000 Nanterre



masp
Mesure
d'Accom-
pagnement
Social
Personnalisé

sas
Section
d'Adaptation
Spécialisée

savs
Service
d'Accompa-
gnement à la
Vie Sociale

MECS
Maison
d'Enfants à
Caractère
Social

savsp
Service d'Ac-
compagne-
ment à la Vie
Sociale et Pro-
fessionnelle

samsah
Service
d'Accom-
pagnement
Médico-Social
pour Adultes
Handicapés

GLOSSAIRE

Le Club

9, rue Etienne Marcel
92250 La Garenne-Colombes

J'aime le GEM

17, baüyn de Perreuse
94120 Nogent-sur-Marne

Point d'attache

31, rue de la Coutellerie
95300 Pontoise

GEM Y Croire

25, rue Alfred Labrière
95100 Argenteuil

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Colibri - ESAT

58, rue du Dessous-des-Berges
75013 Paris
Tél. : 01 56 61 72 72

ESAT COTRA - ESAT

7, rue Georges Besse
78330 Fontenay-le-Fleury
Tél. : 01 30 07 06 14

SAS

7, rue Georges Besse
78330 Fontenay-le-Fleury
Tél. : 01 30 07 06 14

Pôle d'Évaluation

7, rue Georges Besse
78330 Fontenay-le-Fleury
Tél. : 01 30 07 06 14

Service Appui'S

4, passage Geffroy Didelot
75017 Paris
Tél. : 01 44 70 92 92

MÉDICO-SOCIAL

SAMSAH

27, rue Pajol 75018 Paris
Tél. : 01 44 65 66 59

Résidences Les Sources - FAM

28, rue de la Démènerie
78330 Fontenay-le-Fleury
Tél. : 01 30 07 15 60

Résidence du Dr. Arnaud - MAS

52, rue Riquet 75019 Paris
Tél. : 01 53 26 53 80

Résidence Jules Falret - FAM

39, av. de l'Europe 91210 Draveil
Tél. : 01 69 39 24 50

Résidence du Dr. Paul Gachet

MAS
10-14 avenue du chemin de Mesly
94000 Créteil
Tél. : 01 48 84 62 59

PROTECTION DE L'ENFANCE

Les Marmousets - MECS

40, cité des Fleurs 75017 Paris
*Service de préparation à l'autonomie
en appartements partagés*
93, rue de la Chapelle 75018 Paris
Tél. : 01 46 27 11 20

SIÈGE DE L'ASSOCIATION

49, rue Rouelle 75015 Paris
Tél. : 01 58 01 08 90
Fax : 01 45 79 82 72

A photograph of a courtyard area between apartment buildings. The courtyard is decorated with colorful paper lanterns (blue, green, yellow) and bunting flags (blue, yellow, pink) strung across the space. In the foreground, a woman in a white dress is standing, and other people are seated at tables. The background shows the multi-story apartment buildings.

3 Dans Le Sillage falret

Innover et militer

L'ART & L'ÊTRE

Favoriser l'accès des usagers à la vie culturelle et artistique

p. 19

L'ENVOL

Faciliter l'insertion des usagers dans le milieu ordinaire de l'emploi

p. 20

ALFAPSY

Monter en compétences, élargir nos savoirs et savoir-faire au service d'un meilleur accompagnement des usagers

p. 21

La FONDATION FALRET

Construire une société accueillante pour les personnes touchées par la maladie mentale

p. 22



Favoriser l'accès des usagers à la vie culturelle et artistique

L'ART & L'ÊTRE

L'ART & L'ÊTRE est un collectif créé par l'association qui développe des activités et des manifestations autour de l'art pour promouvoir l'accès des usagers à la culture et aux pratiques artistiques, mettre en lumière leurs créations et favoriser leur participation à la vie de la Cité.

Sur le principe du volontariat, professionnels du champ social et médico-social, de la santé mentale, usagers et bénévoles se mobilisent tout au long de l'année pour porter des projets réguliers d'expositions ainsi que des **espaces d'échange et de rencontre** avec le public.



La culture, un levier contre l'exclusion

La découverte artistique et la pratique culturelle peuvent aider les plus démunis et les plus isolés à se remettre sur pied. Entraînant usagers, acteurs sociaux et artistes dans une confrontation souvent féconde, ces actions de médiation culturelle souffrent encore d'un manque de reconnaissance. >>>

Actualités Sociales Hebdomadaires
6 janvier 2012 – N° 2740

« Cette journée artistique dans le jardin était vraiment sympa. C'était l'occasion pour moi de peindre en toute tranquillité, en plein air, et de participer à différents ateliers. J'ai eu l'occasion d'apporter ma touche personnelle sur l'une des fresques communes, qui était vraiment très belle. J'ai aussi pu réaliser des œuvres avec d'autres personnes que j'ai rencontrées sur place. »
Gregory

actions menées en 2014 :

- Exposition de près de 90 œuvres, au Centre d'Animation Le Point du Jour à Paris, du 11 au 27 mars.
- Organisation d'une journée artistique, le 27 juin, rassemblant

usagers, salariés, et bénévoles autour de la réalisation d'œuvres communes.

- Visites en novembre de l'exposition **Paul Durand-Ruel, Le pari de l'impressionnisme**, au Musée du Luxembourg, commentées par son descendant Paul Louis Durand-Ruel

Exposition au Centre d'Animation Le Point du Jour durant les Semaines d'Information sur la Santé Mentale en mars 2014



27 juin 2014, une journée sous le signe de la rencontre autour de l'art
Usagers, salariés et bénévoles se retrouvent pour partager un temps commun de convivialité et de créativité avec la réalisation d'œuvres collectives.



COLLECTIF L'ART & L'ÊTRE

49, rue Rouelle
75015 Paris
Tél. : 01 58 01 08 90





Faciliter l'insertion des usagers dans le milieu ordinaire de l'emploi

L'envol

L'ŒUVRE FALRET accompagne plus de 400 personnes¹ chaque année au sein de cinq établissements et services d'insertion professionnelle.

L'association offre un panel de structures variées pour soutenir les personnes handicapées psychiques qui le souhaitent, dans les différentes étapes de leur parcours : évaluation des capacités professionnelles, préparation à intégrer ou quitter une structure de travail protégé, recherche d'emploi ou aide au maintien au travail. Le développement d'une activité en milieu ordinaire vient compléter ce dispositif.

L'ENVOL est une structure créée en 1995. Mise en sommeil depuis trois ans, elle renaît avec le projet d'Entreprise Adaptée². Après avoir été rejetée une première fois en vue de compléter l'activité de l'ESAT LE COLIBRI³, spécialisé dans la restauration, l'Entreprise Adaptée L'ENVOL a été autorisée par la DIRECCTE⁴ pour une première période de trois ans.

L'association peut ainsi proposer aux travailleurs de l'ESAT LE COLIBRI un nouveau tremplin vers le milieu ordinaire. L'ENVOL proposera une activité de restauration rapide, de type cafétéria en pas-de-porte, ouverte au public. Cette activité portera le nom "**AU PETIT COLIBRI**".

Elle ouvrira ses portes en 2015, dès que des locaux *ad hoc* auront été trouvés.

Avec l'ouverture de cette Entreprise Adaptée, l'association élargit son offre au service des personnes qu'elle accompagne : **les travailleurs venant de l'ESAT pourront ainsi, dans un cadre sécurisé, expérimenter le travail en milieu**

ordinaire et surtout, exercer leur métier en contact avec la clientèle.

De plus, cette activité leur offrira une opportunité réelle d'évolution professionnelle dans un secteur marchand à forts débouchés commerciaux.

L'agrément de quatre postes (trois en 2015 et deux mi-temps en 2016) permettra l'emploi de cinq travailleurs handicapés, encadrés par un professionnel, avec un financement à hauteur de 80 % du Smic pour chacun des postes.

1 - File active en 2014 : 408 personnes

2 - La SARL L'Envol était agréée jusqu'en 2011 « Entreprise d'Insertion »

3 - cf., p. 26.

4 - Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi



L'ENVOL
50, rue du Théâtre
75015 Paris



Avec l'ouverture de l'enseigne, **AU PETIT COLIBRI**, Entreprise Adaptée, l'association permet à des travailleurs de l'ESAT LE COLIBRI d'expérimenter le travail en milieu ordinaire et le contact direct avec la clientèle.



Monter en compétences, élargir nos savoirs et savoir-faire au service d'un meilleur accompagnement des usagers

ALFAPSY,
organisme de formation de l'ŒUVRE FALRET, propose un parcours complet de formation certifiante à l'intention des professionnels en charge de l'accompagnement de personnes touchées par la maladie mentale.

Les différents modules de cette formation continue de 150 heures sur deux ans, visent la constitu-

tion d'un socle de connaissances, l'acquisition de pratiques utiles à l'accompagnement ainsi que la compréhension des problématiques vécues par les personnes touchées par un trouble psychique.

Comprendre ce que l'autre vit mais aussi adapter ses propres comportements, permet d'ajuster les projets menés avec lui et favorise la bienveillance. Une attention et une place particulière sont accordées à la contribution des usagers dont les regards sur leurs parcours de vie constituent un apport d'une grande richesse pour les professionnels.

ALFAPSY est une Société par Actions Simplifiée créée par l'ŒUVRE FALRET

Des besoins identifiés chez les professionnels

« Il y a un réel besoin de formation de notre personnel et c'est une demande récurrente de nos salariés. »

Développée à partir des attentes des professionnels sociaux et médico-sociaux vivant des situations du quotidien rendues complexes par les pathologies psychiatriques, cette formation offre l'opportunité d'acquérir des connaissances utiles et suffisantes sur les effets sociaux des maladies psychiatriques ainsi que les outils adaptés pour proposer un accompagnement éducatif performant et bienveillant.

aperçu de
Propos sur les besoins
rencontrés



Des attentes des personnes accompagnées

« J'attends qu'il y ait de la patience, beaucoup de bienveillance, de la gentillesse et qu'ils soient très compréhensifs, c'est-à-dire qu'ils comprennent la maladie et qu'ils nous comprennent, or ce n'est pas souvent le cas. En psychiatrie, en général, en dehors du cadre de la MAS, à chaque fois que l'on a à faire à des malades psychiques, on les traite comme des moins que rien, comme des chiens. [...] Ce qui m'intéresserait c'est de partager mon vécu de psychotique pour dédramatiser la situation. Montrer que l'on peut vivre à peu près normalement avec les médicaments. »

ALFAPSY

39, avenue de l'Europe
91210 Draveil
Tél. : 01 69 39 24 50

Paroles de professionnels

« Il y a la question du mélange entre la personnalité et la maladie ; on ne sait pas toujours ce qui relève de l'un ou de l'autre, il faut apprendre à connaître les personnes au-delà de leur maladie. »



Construire une société accueillante pour les personnes touchées par la maladie mentale

La Fondation Falret

La FONDATION FALRET œuvre à la construction d'une société inclusive, adaptée aux réalités de vie des personnes en souffrance psychique et qui apporte la diversité de solutions nécessaires à leurs besoins.

Riche d'un savoir-faire reconnu, la FONDATION FALRET s'appuie sur un réseau d'experts pour favoriser prioritairement l'émergence de **la recherche en santé mentale**. Elle encourage **l'innovation et veille à la diffusion de pratiques nouvelles** pour renforcer la qualité de prise en charge actuelle. Enfin, la Fondation ambitionne de déployer sa force militante pour mobiliser le corps social, politique et économique à l'accueil des plus fragiles et mener des opérations de plaidoyer pour **sensibiliser la société**.

La FONDATION FALRET, créée en 2013, est une Fondation Abrisée sous égide de la Fondation Notre Dame, RUP

Le conseil scientifique de La Fondation Falret

Réunis depuis 2013, les experts du Conseil Scientifique de la FONDATION FALRET sont motivés par une volonté de qualité et de progrès.

Leur action est portée par des valeurs communes et la conviction que les processus de recherche et d'innovation des pratiques en santé mentale nécessitent l'implication de tous les acteurs concernés, particulièrement les usagers qui doivent être considérés comme les acteurs de leur parcours de vie et de leur rétablissement. Leur connaissance des pathologies, ainsi que des pratiques et avancées réalisées à l'international, éclairent leurs réflexions et orientent la FONDATION FALRET dans son analyse des besoins en France et des solutions à explorer.

Priorité à la Recherche en 2014

Un des enjeux majeurs en France est l'émergence de la recherche sur les pratiques sociales et médico-sociales à l'œuvre dans l'accompagnement des personnes présentant un trouble de santé mentale.

Le 10 octobre 2014, Journée Mondiale de la Santé Mentale, la FONDATION FALRET a lancé son premier appel à projet de recherche. La FONDATION FALRET finance à hauteur de 40 000 euros les travaux de recherche de deux projets retenus par son Conseil Scientifique pour leur pertinence d'analyse, leur qualité méthodologique et leur dimension novatrice.

La richesse de l'ensemble des projets reçus confirme qu'il y a sur notre territoire un vivier de savoir-faire important, des aptitudes à la recherche inexploitées et des capacités d'innovation ne demandant qu'à être soutenues grâce entre autre aux appels à projet annuels de la FONDATION FALRET.



Remise d'une subvention au projet d'étude des

compétences des accompagnants à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap psychique au sein des ESAT de transition*.

*porté par l'équipe de recherche CRPMS de l'Université Paris Diderot et les équipes des ESAT de transition de l'association MESSIDOR

FONDATION FALRET

49, rue Rouelle 75015 Paris

Tél. : 01 58 01 09 01

www.fondation-falret.org



4 L'ŒUVRE FAIRET en action

Activités et projets de l'association

Accompagner enfants et adultes dans leur parcours de vie

Faits marquants d'une année d'activité p. 24

Penser et améliorer les pratiques

Instances et démarches engagées p. 26

Créer et innover

Projets & Enjeux 2015 p. 32

Soutenir les aidants

Des temps d'activités et de répit pour améliorer le quotidien p. 36

Agir collectivement et se mobiliser

Bénévolat, réseau et partenariats p. 38



ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE VIE

Faits marquants d'une année d'activité

Ouverture d'un nouveau Groupe d'entraide mutuelle

Le GEM Y CROIRE, huitième Groupe d'Entraide Mutuelle parrainé par l'ŒUVRE FALRET, a ouvert ses portes mercredi 8 octobre 2014 dans la ville d'Argenteuil.

En juillet 2014, l'ŒUVRE FALRET recevait un accord de financement de l'ARS Île-de-France pour la création d'un GEM dans le Val-d'Oise (95).

Son ouverture fait suite au travail de plusieurs années de bénévoles de l'UNAFAM, qui ont constitué un "pré-GEM" invitant les personnes à se rejoindre une fois par mois pour des activités, ainsi qu'à des demandes répétées de financement auprès de l'Agence Régionale de Santé.

L'implication de l'ŒUVRE FALRET dans le Collectif Santé mentale du Val-d'Oise regroupant tous les acteurs du territoire ainsi que son implantation dans le département avec le GEM de Pontoise, ont amené le pré-GEM à solliciter le soutien de notre association. Ils étaient une vingtaine à l'ouverture officielle, confiant leur enthousiasme pour cet espace, porteur de grandes attentes : « *le début d'une nouvelle aventure* ».

GRUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM)

Île-de-France

L'ŒUVRE FALRET parraine huit Groupes d'Entraide Mutuelle. Ces lieux d'accueil aident à rompre l'isolement en offrant des espaces conviviaux de rencontres et d'activités.

Proposant des temps de détente et de loisirs pour dynamiser la vie quotidienne, les GEM favorisent la restauration des liens sociaux et l'exercice de la citoyenneté de leurs adhérents, ces derniers gérant eux-mêmes ces espaces associatifs, avec l'aide d'animateurs et de bénévoles.

« *Nous essayons de régler les tensions, de veiller au bon fonctionnement de la vie associative... Cinq adhérents possèdent la clef du GEM et nous remercions les professionnels d'avoir confiance en nous* ». GEM Les Mureaux

Repères sur les services

Population accueillie : personnes en souffrance psychique, à partir de 18 ans

621 personnes ont fréquenté les GEM en 2014

Dans sept des huit GEM, les associations d'adhérents existent, organisent leurs Assemblées Générales, élisent leurs bureaux, tiennent leurs comptes.

Les appartements ESPÉANCE FALRET



Le 12 décembre 2014, la signature du transfert d'activité du CHRS Espérance Paris vers l'association ŒUVRE FALRET, ponctuait le projet de rapprochement envisagé au regard d'une mission commune et de valeurs partagées avec l'association Espérance PARIS.

Rattaché au Foyer FALRET (CHRS) cf., p. 27, ce service dans Paris* est en mesure d'accompagner des hommes et des femmes dans l'acquisition d'une autonomie suffisante pour vivre dans leur propre logement.

Pour ces bénéficiaires des appartements Espérance FALRET, la maladie mentale a nui à leur accès à l'indépendance.

L'apprentissage de l'autonomie se fait donc progressivement, avec l'aide de professionnels présents durant toutes les étapes successives : de l'expérimentation d'un appartement communautaire à l'installation dans un studio individuel

de l'association, avant l'obtention finale d'un logement individuel de droit privé. Tout au long du suivi, l'équipe de professionnels veille à ce que l'état mental de la personne soit suffisamment stabilisé pour qu'elle puisse vivre seule. Elle s'assure que sa façon d'habiter un lieu n'entraîne pas de nuisances ou de danger. Elle prévient les risques d'exclusion en formant la personne à faire appel à des ressources extérieures pour maintenir l'autonomie qu'elle aura acquise, assurant ensuite son suivi dans les premiers temps.

* Capacité d'accueil de 23 places : 14 places en appartements communautaires, ou partagés, et 9 places en studios individuels



Ouverture du service de Préparation à l'autonomie pour adolescents de la MECS Les marmousets

Aux termes d'un appel à projet en 2012 pour la création de places d'accueil pour préadolescents et adolescents confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris, le projet d'extension de vingt-trois places supplémentaires de la MECS de l'ŒUVRE FALRET a été retenu pour répondre aux problématiques croissantes affectant les adolescents.

Actuellement, l'association mène des recherches foncières pour la réalisation d'un internat d'une capacité d'accueil de douze places pour préadolescents entre 12 et 16 ans.

La première étape de ce projet, portant la capacité totale de la MECS à 54 places, a pris forme en 2014 avec l'ouverture du Service de préparation à l'autonomie pour dix garçons et filles, âgés de 16 à 18 ans.

Leur arrivée fait souvent suite à plusieurs placements et certains sont sans référence parentale sur le territoire*.

L'équipe pluridisciplinaire est présente pour veiller au quotidien sur ces jeunes en souffrance. Elle intervient ainsi dans les trois appartements où logent séparément garçons et filles. Elle les sensibilise à



l'hygiène, la santé, la préparation de repas, et mène plus largement un travail éducatif pour favoriser leur autonomie.

Des ateliers collectifs permettent de travailler les questions de partage, d'entraide, de convivialité et de citoyenneté tandis que des partenariats locaux viennent compléter l'action des professionnels : chaque jeune réalise ainsi un bilan

de santé au service Guy Môquet de l'Hôtel Dieu.

Proposant une prise en charge globale psycho-socio-éducative, le service s'attache à procurer un accompagnement personnalisé afin de déterminer un projet de vie avec chaque jeune, en le soutenant dans son parcours, particulièrement dans son insertion scolaire ou professionnelle.

* Jeunes mineurs étrangers sans référence parentale sur le territoire français

ACCUEIL D'UN PUBLIC SPÉCIFIQUE : LES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

Dès l'ouverture, le service a été confronté à un questionnement concernant les demandes d'admission pour des mineurs isolés étrangers*.

Ces jeunes accueillis (70 % du public masculin) ont pour la plupart vécu l'exil, des ruptures et beaucoup de violence. Désireux d'avancer et de construire un projet, ils répondent au cadre posé par la structure mais de nombreuses interrogations subsistent dans cette prise en charge. La question de la régularisation est omniprésente dans l'accompagnement éducatif et déterminera la faisabilité du projet du jeune. Il en va de même pour la signature d'un contrat Accueil Provisoire Jeune Majeur, étroitement liée à l'insertion professionnelle.

Toutes ces incertitudes associées aux démarches administratives ont des conséquences délétères sur leur état psychique et la réalisation d'un projet de vie.

Il s'agit donc pour les professionnels de réaliser un accompagnement éducatif de proximité, humble, avec des objectifs concrets et surtout réalisables afin de ne pas les mettre dans une situation d'échec. La cohérence du parcours du jeune, l'orientation adaptée et la capacité des professionnels à agir de façon mesurée face à leurs réactions de souffrance sont des principes clés dans la mise en œuvre de l'accompagnement transitoire au sein de ce service.



PENSER ET AMÉLIORER LES PRATIQUES

Instances et démarches engagées

Evaluation Externe

L'ŒUVRE FALRET, en cohérence avec la dynamique d'évaluation interne conduite depuis 2008, a voulu faire de cette obligation un levier stratégique et dynamique pour questionner et améliorer son action au service des personnes accompagnées.

L'évaluation externe porte sur la pertinence, l'impact et la cohérence des actions déployées par chacun des établissements, au regard d'une part, des missions imparties, et d'autre part des besoins et attentes des populations accueillies.

Elle marque le prolongement de l'évaluation interne déjà menée ; elle est considérée « *comme un moyen de progresser collectivement dans la construction d'un savoir partagé [... qui doit] servir à valoriser et étayer le projet de la structure* », selon les termes de l'organisme choisi par l'ŒUVRE FALRET pour collaborer à ce processus : le cabinet ITACA.

L'évaluation externe a concerné huit établissements* ouverts avant le 2 janvier 2002 et devant voir leur autorisation renouvelée le 2 janvier 2017.

*Foyer FALRET (CHRS), ESAT Le Colibri, Résidence La Colline (Foyer d'Hébergement), Les Marmousets (MECS), ESAT COTRA, Section d'Adaptation Spécialisée, La Marcotte (CHRS), SAVSP Montaigne.

La première évaluation externe s'est déroulée à l'**ESAT LE COLIBRI** entre novembre 2013 et février 2014 et la dernière au **Foyer FALRET (CHRS)** cf., p. 27, entre septembre et décembre 2014.

Cette dynamique s'est mise en œuvre en impliquant les différentes parties prenantes au sein des établissements, par le biais de Comités de Pilotage, réunissant un administrateur, la direction générale, les professionnels et les personnes accompagnées.

L'évaluation externe du point de vue des travailleurs de l'ESAT LE COLIBRI

~ Texte du Président du Conseil de la Vie Sociale ~

« Le cabinet ITACA est venu entre autres choses pour évaluer la prestation de l'ESAT LE COLIBRI vis-à-vis des travailleurs. Nous avons rencontré Mme R. et Mme P. en petit groupe. Le dialogue a été facile, chacun a pu dire ce qu'il pense ou ce qu'il ressent dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail au "Colibri".

Puis dans le comité de "co-pilotage", nous avons soigneusement étudié le rapport du cabinet ITACA. Le point de vue des travailleurs a été pris en compte et nous avons pu apporter les modifications nécessaires. Par exemple, dans le document d'évaluation externe d'ITACA, nous avons changé le terme "usager-travailleur" par "travailleur" après une enquête d'opinion menée auprès d'eux. »

ESAT LE COLIBRI

Établissement et Service d'Aide par le Travail
58, rue du Dessous des Berges 75013 Paris

L'ESAT Le Colibri assure des prestations de traiteur ; il fabrique et livre aussi près de 1 300 repas par jour aux collectivités et aux particuliers dans Paris. Dans cet espace d'apprentissage et d'exercice professionnel, les travailleurs encadrés par des professionnels peuvent développer leurs compétences avec des stages, formations ou détachements à long terme en entreprise, selon un projet professionnel individualisé.

Repères sur l'établissement

Nombre de places : 56

Population accueillie : personnes en situation de handicap psychique, âgées de 18 à 60 ans
Orientation CDAPH

Au 31/12/2014, sur les 55 travailleurs, la moyenne d'âge est de 38,4 ans

17 femmes et 38 hommes

La plupart des personnes sont sans mesure de protection (33)

17 sont sous curatelle renforcée

activités commerciales : Portage à domicile de repas, restauration de collectivités, services Traiteur et autres activités annexes (mise à disposition, clients divers)

fait marquants : stabilisation du chiffre d'affaire et maîtrise des charges.

L'activité de portage continu sa progression +12 % par rapport à 2013 (49 461 repas le midi contre 44 160 en 2013)



FOCUS sur le Rapport du Cabinet ITACA autour de l'évaluation externe réalisée au sein du Foyer FALRET (de septembre 2014 à décembre 2014)

« Le fonctionnement du Foyer FALRET offre à des personnes en souffrance psychique un accompagnement soutenant pour « reprendre en main leur vie ». Il offre une véritable alternative/prévention à l'hospitalisation et contribue, en lien avec les équipes sanitaires externes, à la stabilisation de leur état psychique. Les professionnels sont qualifiés et leurs compétences correspondent à la mission de l'établissement. Les partenaires reconnaissent la compétence et le besoin d'une structure d'accueil pour ce type de public. La complexité des situations à gérer est réelle pour l'équipe qui doit requestionner la place des résidentes dans le fonctionnement actuel et repenser l'organisation du CHRS. [...] L'intégration de l'activité Espérance (cf., p. 24) constitue un levier intéressant pour les deux équipes (Falret et Espérance) afin de visiter les modes d'organisation et d'accompagnement. Le travail avec les partenaires et la place du CHRS en tant que structure ressource du territoire est à mieux valoriser. »

Principaux constats sur le processus :

- La préparation en amont, auprès des équipes de direction, a permis de faire de cette étape un moment de distanciation critique dont les équipes se sont saisies avec intérêt pour échanger avec les évaluatrices externes.
- La participation des personnes accompagnées dans les COPIL et dans les temps de rencontres avec les évaluatrices externes du Cabinet ITACA confirme la contribution importante qu'elles sont en mesure d'apporter, que ce soient les enfants accueillis au sein de la MECS **Les Marmousets**, (entre 6 et 12 ans) (cf., p. 56) ou les résidents de **La Colline** (Foyer d'Hébergement - cf., p. 28) ainsi que la capacité des professionnels à prendre en compte leurs remarques, idées et demandes.

« L'équipe a apprécié le positionnement de l'organisme évaluateur qui s'est montré bienveillant. Les évaluatrices ont su rapidement, à travers les échanges, valoriser notre travail, mettre en avant des points positifs. Elles ont créé un climat de confiance.

Au fil de la discussion et des thèmes abordés, elles ont pu mettre en lumière les points à approfondir ou à retravailler. Elles ont su faire part de leur regard critique sur nos pratiques notamment autour de la citoyenneté et de l'ouverture sur l'extérieur, et ont apporté des pistes de réflexion. [...] L'établissement s'est saisi de ces recommandations en commençant un travail de réflexion à travers la réécriture du projet d'établissement, en

FOYER FALRET

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale - CHRS

50, rue du Théâtre 75015 Paris

Appartements Espérance FALRET

28, rue Darcet 75017 Paris

Établissement historique de l'association, le Foyer FALRET créé en 1863, héberge des femmes et apporte un accompagnement pour favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle.

Son service des Appartements Espérance FALRET, doté de 23 places, propose en outre à des hommes et des femmes un accompagnement vers le logement à travers l'expérimentation d'appartements communautaires puis de logements individuels dans Paris.

Repères sur l'établissement

Foyer FALRET : 106 places, réparties sur deux sites

Population accueillie : femmes seules, âgées de 18 à 60 ans, en souffrance psychique ou en difficultés psycho-sociales, suivies médicalement à l'extérieur Demandes d'admission issues du SIAO

Appartements Espérance FALRET : 23 places (14 places en appartements partagés et 9 places en studios individuels)

Population accueillie : hommes et femmes, âgés de 18 à 40 ans, suivis médicalement à l'extérieur





L'ŒUVRE FALRET EN ACTION

Activités et projets de l'association

y inscrivant le thème de « la citoyenneté » et en réfléchissant tous ensemble (résidents et professionnels) à comment ouvrir davantage l'établissement sur l'extérieur. »

Extrait du Rapport d'activité de la Résidence La Colline

Les enseignements et préconisations d'ITACA ont principalement porté sur les réponses mises en œuvre par les établissements.

Certaines préconisations transversales ont été intégrées aux perspectives associatives et aux plans d'actions élaborés avec les cadres de direction.

L'enjeu pour l'association est de transformer les pistes d'amélioration identifiées en actions pour en évaluer l'impact lors de la deuxième évaluation interne, à horizon 2015-2016.

FOCUS sur le Rapport du Cabinet ITACA autour de l'évaluation externe réalisée au sein de l'ESAT COTRA et La Section d'Adaptation Spécialisée (de mars 2014 à juillet 2014)

« Le fonctionnement de l'ESAT est diversifié tant par les activités que par le rythme de travail ; il combine la possibilité de travail en milieu protégé et en milieu ordinaire. Sa capacité de réajustement permanent des activités et de son organisation est révélatrice d'un fonctionnement à l'écoute des besoins des travailleurs et témoigne d'une attention permanente et soutenue des sollicitations des personnes, notamment dans le cadre de l'élaboration des projets individuels... »

L'ESAT COTRA fait converger et décline concrètement les valeurs qui peuvent être communes à l'entreprise, à l'insertion, au soin, au social... Ces valeurs, que nous avons perçues mais qui ne sont pas explicitées, nous semblent être : l'exigence du travail bien fait, le partage et la volonté de chacun de s'inscrire dans une logique contributive. »

« Le fonctionnement de la SAS est centré sur l'écoute des besoins des stagiaires et témoigne d'une attention permanente et soutenue des sollicitations des personnes, notamment dans le cadre de l'élaboration des projets individuels... Malgré l'exigence et la complexité liées à la multitude des activités, la SAS COTRA donne la priorité au bien-être des personnes accueillies et ajuste au plus près de leurs besoins (y compris ponctuels), l'activité, le rythme de travail et l'accompagnement. La SAS remplit sa mission au sens le plus complet avec un engagement qui va au-delà de la mission. »

RÉSIDENCE LA COLLINE

Foyer d'Hébergement

2, bis rue Francisco Ferrer
78230 Saint-Cyr-l'École

La Résidence La Colline propose à des adultes qui exercent une activité pendant la journée, en milieu ordinaire ou dans une entreprise adaptée, un hébergement et un accompagnement socio-éducatif au sein d'une structure collective pour acquérir une autonomie sociale, notamment par la participation à la vie du foyer : courses, préparation des repas, par exemple.

Repères sur l'établissement

Nombre de places autorisées : 35 places

Population accueillie : personnes entre 18 et 60 ans en situation de handicap psychique avec un projet professionnel - Orientation de la CDAPH

Parmi les 34 résidents, il y a 21 hommes et 13 femmes - la moyenne d'âge est de 40 ans

Le taux d'occupation de 96,77 % est en nette progression (92,93 % en 2013)

L'ensemble des 34 personnes hébergées en 2014 travaille en ESAT (16 à l'ESAT COTRA) hormis 5 personnes sans activité professionnelle

Parmi les personnes hébergées en 2014, 59 % sont sous mesure de protection

SECTION D'ADAPTATION SPÉCIALISÉE SAS

7, rue Georges Besse 78330 Fontenay-Le-Fleury

La Section d'Adaptation Spécialisée accompagne des adultes désirant intégrer un Etablissement et Service d'Aide par le Travail pour qui le projet d'insertion ou de maintien à temps plein n'est pas en adéquation avec leurs capacités du moment et nécessite une préparation progressive. La SAS accueille également les travailleurs ne pouvant plus se maintenir dans leur activité professionnelle au sein de l'ESAT COTRA et qu'il faut réorienter.

Repères sur le service

Nombre de places : 8

Population accueillie : personnes en situation de handicap psychique, âgées de 18 à 60 ans - Sur notification de la CDAPH

**7 hommes et 3 femmes accueillis en 2014
80 % sont sans mesure de protection
60 % ont entre 20 et 29 ans**



Evaluation interne

La dynamique d'amélioration s'est poursuivie dans les établissements, pilotée par les directions d'établissements avec l'appui des Référents de la Démarche d'Évaluation (RDE) dont la fonction est de veiller à la mise en œuvre des plans d'amélioration de la qualité, prévus dans les évaluations internes.

La direction générale est venue en appui de ces Référents de la Démarche d'Évaluation afin de partager les questions ou les difficultés identifiées.

Deux établissements ouverts en 2010 ont mis en œuvre leur première évaluation interne : la Résidence Marie Laurencin (cf., p.46) et le SAMSAH (cf., p.54).

L'adaptation du référentiel associatif s'est déroulée en deux étapes, entre novembre 2013 et février 2014.

Les adaptations ont porté sur la suppression de critères identifiés comme redondants ou peu clairs, par l'introduction de critères en lien avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles publiées par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM).

La seconde étape a concerné le Comité de Pilotage de chaque établissement pour permettre aux professionnels de s'approprier le référentiel en le complétant ou en le simplifiant.

Le Centre de Formation IRFA a accompagné les deux équipes sur :

1/ Une journée de formation sur la méthodologie de recueil des données ;

2/ Le recueil des audits, synthèse, élaboration des Plans d'Amélioration de la Qualité ;

3/ La rédaction des rapports d'évaluation par les Comités de Pilotage.

Pour ces deux établissements ouverts récemment, la démarche a permis à l'équipe de faire un arrêt sur image du fonctionnement mis progressivement en place, de comparer la photo avec le projet imaginé pour l'ouverture, de réfléchir aux modalités permettant de recueillir l'avis des personnes accompagnées.

Au final, la démarche leur permettra d'actualiser les projets d'établissement. Les principales pistes d'amélioration portent sur la formalisation, ou l'actualisation de certaines pratiques : les dossiers des personnes accompagnées, l'admission et le départ, l'actualisation de la liste des partenaires...

ACTUALISATION DES OUTILS DE LA LOI 2002-2 : GARANTIR LES DROITS DES PERSONNES

En 2014, trois réunions de la Commission associative mandatée par le Conseil d'administration ont permis de valider les outils de vingt-et-un établissements et services : Projet d'Établissement, Contrat de séjour, Règlement de fonctionnement, Livret d'Accueil.

ESAT COTRA

Établissement et Service d'Aide par le Travail
7, rue Georges Besse 78330 Fontenay-Le-Fleury

L'ESAT COTRA procure à ses travailleurs un cadre de travail protégé, tenant compte de leurs capacités et potentiels, pour préparer leur insertion sociale et/ou professionnelle.

L'ESAT travaille à fournir à ses clients des prestations (neuf types de prestations) répondant aux exigences d'un marché en constante évolution et à proposer à ses travailleurs des activités et formations satisfaisant leur projet professionnel tout en s'ajustant aux contraintes économiques.

Repères sur l'établissement

Nombre de places : 105

Population accueillie : personnes en situation de handicap psychique, âgées de 18 à 60 ans
Orientation de la CDAPH

L'ESAT a accueilli 121 personnes durant l'année

32 femmes et 84 hommes sont présents au 31/12/2014

Les métiers proposés

aux travailleurs : conditionnement/
routage/ bureautique/ reprographie/
espaces verts/ peinture et décoration/
restauration/ entretien des locaux et des véhicules/ service insertion

La plupart des travailleurs (78 pers.) n'ont aucune mesure de protection et la moitié vit dans un logement autonome



PENSER ET AMÉLIORER LES PRATIQUES

Instances et démarches engagées

Comité d'éthique

L'association a voulu se doter d'une instance qui interroge le sens du travail des professionnels et détermine le bien agir en tenant compte des contraintes relatives à des situations déterminées.

Consultative et indépendante, cette instance de réflexion et de proposition garantit une pluralité des regards en réunissant des personnes accompagnées, des salariés, des bénévoles, un administrateur et des personnes extérieures à l'association.

L'année 2014 a vu l'installation pleine et entière du Comité d'Éthique, initié en 2012, qui s'est réuni cinq fois au cours de l'année.

Les premières réunions ont permis de poser le cadre de cette instance, ses règles de fonctionnement, s'assurer aussi que l'ensemble des termes utilisés était compris et avait le même sens pour tous. Le Comité a été saisi d'une situation pour

laquelle il lui a été demandé de rendre un « avis ». Un travail d'analyse, de réflexion, puis d'élaboration a été mené, aboutissant à un premier avis rendu en décembre 2014, qui portait sur une situation dans laquelle la poursuite de l'usage du tabac était susceptible d'engager le pronostic vital de la personne.

Restait alors à identifier comment diffuser ces travaux de l'année dans les établissements et services, afin de rendre cette instance vivante et concrète, le risque étant en effet que le Comité d'Éthique soit perçu comme une entité dénuée de lien avec le terrain.

Nous avons ainsi décidé d'organiser, au cours du premier semestre 2015, des réunions dans tous les établissements pour présenter aux professionnels et aux personnes accompagnées cette instance, ses premiers travaux, répondre aux questions, échanger sur le sujet et donner à voir pour 2015, les thématiques qui pourraient faire l'objet d'une réflexion éthique.

Le groupe de réflexion sur la Clinique de l'accompagnement



Chaque année, le Groupe de réflexion sur la Clinique de l'accompagnement réunit des professionnels de l'association pour penser ensemble sur ce qui se noue dans l'institution (inscrite dans une politique publique, avec une temporalité, des fonctions et des fonctionnements) avec les personnes : usagers, professionnels, familles.

La thématique du groupe clinique 2013-2014 s'articulait autour de la séparation : que se joue-t-il quand une personne accompagnée quitte un établissement ou un service.

Les situations analysées ont permis d'approfondir les questions liées à « **la fin de prise en charge** ».

Comment, au regard de quels éléments, la fin d'un accompagnement se décide-t-elle ?

Comment est-elle vécue, pensée par les personnes accompagnées, par les professionnels ?

« Accueillir, c'est séparer. Cet énoncé, formulé lors de l'une de nos premières rencontres, qui peut sembler paradoxal de prime abord, signifie simplement que la question de la séparation est en fait présente dès le début de l'accompagnement, en ce sens où sa mise en œuvre sous-entend une séparation d'avec une situation initiale. »

Tout au long de ces séances de réflexion commune, à partir de textes et auteurs de référence ainsi que de situations rencontrées, ce sont « *à la fois les pratiques professionnelles, les cadres institutionnels mais peut-être surtout, ce lien humain que la question de la séparation est venue questionner* »*.

* Texte final Groupe Clinique de l'accompagnement 2014-2015



FORMATION ET RÉFLEXION SUR LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Confier une délégation importante aux directeurs d'établissement a conduit l'association à mener une réflexion commune sur la fonction de direction au sein de l'ŒUVRE FALRET aujourd'hui.

L'association a sollicité les services de l'ANDESI* pour mettre en place un dispositif de réflexion et de formation.

La première étape fut d'interroger la direction générale sur la place et le rôle de chaque niveau : gouvernance, direction générale, directeurs.

Puis trois journées ont permis aux directeurs d'interroger leur place réelle dans l'organisation associative, les liens avec la direction générale et la gouvernance.

« Globalement, les directeurs considèrent que leur

relation à la direction générale et au siège leur apporte, soutien, expertise et les conseils dont ils ont besoin... La co-construction reste à mener sur des bases qui existent et qui sont solides. »

Trois chantiers ont été engagés : les Pôles et leur direction à l'ŒUVRE FALRET, l'équipe de direction, la co-construction et « la reliance » pour faire association.

L'ŒUVRE FALRET organise également régulièrement dans l'année des rencontres conviant tour à tour, ensemble et séparément, les directeurs et les cadres intermédiaires dans le but de favoriser les échanges entre les établissements et avec la direction générale ainsi que la participation des cadres à la structuration associative.

* Association Nationale des Cadres du Social

ENGAGEMENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Avec la volonté de participer au développement durable, l'ŒUVRE FALRET a mené différentes actions à destination des usagers et des professionnels pour lutter contre la précarité énergétique et promouvoir des comportements responsables.

L'association a entrepris deux formations, en partenariat avec l'Agence Parisienne du Climat (APC), à l'intention des personnes qu'elle accompagne : celles vivant dans un logement et celles étant hébergées dans des établissements de l'ŒUVRE FALRET.

Ces ateliers de sensibilisation à la consommation d'énergie ont montré aux participants comment adapter au mieux leurs gestes de la vie quotidienne tout en préservant leur confort.

Une formation a également été organisée pour les professionnels afin de les sensibiliser aux éco gestes. Cette formation leur a notamment permis d'intégrer le sujet des économies d'énergie dans les accompagnements, et plus particulièrement

dans le cadre des interventions à domicile (vigilance sur les contrats d'énergie souscrits, installations et économies possibles, etc.).

Les participants étaient déjà majoritairement sensibilisés à l'environnement et aux comportements à adopter en matière d'économie énergétique.

L'objectif pour les années à venir est donc de toucher un public moins concerné en proposant des interventions sur les éco gestes et le tri des déchets, au sein des institutions, à des groupes réunissant personnes accompagnées et professionnels, ceci en association avec les usagers pour l'animation de ces ateliers.



Réponses aux appels à projet ou appels d'offre en 2014



Après avoir mis en place ces dernières années de nombreuses réponses au service des personnes souffrant de troubles psychiques ou en difficultés psycho-sociales, l'ŒUVRE FALRET, forte de son expérience, innove pour inventer des réponses toujours plus modernes et adaptées aux besoins et demandes des usagers et leurs aidants.

En quinze ans, l'association aura créé des dispositifs médico-sociaux de type MAS, FAM ou SAMSAH* ; des services favorisant l'insertion ou le maintien en autonomie des personnes handicapées psychiques du type SAVS*, ou des personnes en difficultés psychosociales comme la MASP* ; des activités de travail protégé, d'évaluation de l'employabilité ou de maintien dans l'emploi... Elle aura également repris des activités préexistantes venant compléter son dispositif, soit par des activités complémentaires comme les SAS, CHRS, MECS* ou un **Service mandataire judiciaire à la protection des majeurs tel le Service ARIANE-FALRET.**

La plupart de ces dispositifs ont été imaginés, il y a bien des années, pour proposer des solutions aux personnes souffrant de handicaps de toute nature : physique, mental, sensoriel... Ils ont manifesté leur pertinence pour les personnes souffrant de handicap psychique.

Pour autant, nos constats, tout comme les demandes des usagers et leurs aidants, nous montrent qu'il est temps d'ajouter en inventivité pour concevoir de nouvelles réponses, de nouveaux projets, au service des effets spécifiques de cette forme particulière de handicap.

C'est dans ce sens que nous avons orienté nos actions en 2014. En voici quelques exemples :



• Appel à contribution pour le territoire des Hauts-de-Seine (92)

Innovant quant à sa forme, puisque c'est la première fois qu'un département propose aux acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux de proposer des actions concrètes et des dispositifs globaux de santé, au service des personnes souffrant de troubles psychiques sur un territoire, l'ŒUVRE FALRET, qui a été le seul acteur médico-social à y répondre, a mis en place un partenariat avec un

ARIANE-FALRET

Service mandataire judiciaire à la protection des majeurs

11, rue des Prairies 75020 Paris

À la croisée de l'action sociale et de la justice, le service de protection juridique des majeurs Ariane-Falret est mandaté pour gérer le patrimoine et les ressources d'adultes, vivant à domicile ou en établissement, dans l'impossibilité de pourvoir seuls à leurs intérêts en raison de leurs troubles psychiques.

Les différentes mesures visant à protéger la personne et ses biens sont : la sauvegarde de justice (mesure d'urgence à caractère provisoire), la curatelle (mesure d'assistance) et la tutelle (mesure de représentation). Le service répond également aux sollicitations des parents qui souhaitent assurer l'avenir de leur enfant après leur disparition.

Repères sur le service

Au 31/12/2014, le service gérait 744 mesures*

**Les curatelles (mesure d'assistance) demeurent l'essentiel des mesures (549)*

L'activité a augmenté de 17,53 % durant ces sept dernières années, ce qui fait figurer Ariane-Falret parmi les services mandataires les plus importants en nombre de mesures dans Paris

68 % des personnes protégées sont célibataires et 71 % n'ont pas d'enfant

* MAS : Maison d'Accueil Spécialisée - FAM : Foyer D'Accueil Médicalisé - SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés - SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale - MASP : Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé - SAS : Section d'Adaptation Spécialisée - CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale - MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social



acteur du soin, la clinique MGEN de Rueil-Malmaison. Nous avons donc répondu conjointement à l'appel à contribution de l'ARS* Île-de-France, visant à impulser une dynamique de coopération territoriale, sanitaire et médico-sociale et à susciter toutes initiatives pouvant contribuer à un rapprochement de l'offre de soins et d'accompagnement dans les Hauts-de-Seine, dans une plus grande proximité avec les habitants.

La demande portait sur la manifestation d'intérêt de promoteurs potentiels et leur offre de services. À la suite de ces contributions, un schéma de développement territorial sanitaire, médico-social et social devrait être conçu dans le nord du 92. L'ŒUVRE FALRET devrait ainsi pouvoir participer à sa mise en œuvre.

*ARS - Agence Régionale de Santé

- **Marché relatif à la réalisation de prestations individuelles d'évaluation de l'employabilité des personnes handicapées psychiques "Potentiel emploi"**

La réponse de l'association, et plus particulièrement du « **Pôle d'Évaluation 78** » (ESAT COTRA), a été retenue, aux termes de l'appel d'offre lancé au dernier trimestre par la MDPH* des Yvelines, dans le cadre d'une expérimentation nationale, mise en œuvre dans vingt-neuf départements français, pour évaluer la pertinence et l'efficacité de nouveaux processus d'évaluation de l'employabilité de personnes handicapées psychiques. Cette nouvelle action vient remplacer en partie celle initiée par l'ESAT dès janvier 2007 mais arrêtée faute de financements.

*MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées

- **Appel à projet « 10 000 logements accompagnés »**

Nous avons également été intéressés par un appel à projet national, très original également puisqu'il se présentait sous la forme d'un partenariat entre l'État et l'Union Sociale pour l'Habitat (USH). Leur objectif : faciliter l'accès et le maintien des ménages rencontrant des difficultés particulières d'ordre psychique, psychosocial ou en situation de précarité, au sein de 10 000 logements sociaux existants. Le bailleur social l'OPIE-VOY, en partenariat avec l'ŒUVRE FALRET et le RPSM 78, ont proposé et obtenu une part de financement pour la création d'une *Équipe mobile passerelle*, intervenant auprès des locataires

PÔLE D'ÉVALUATION

7, rue Georges Besse 78330 Fontenay-Le-Fleury

Le Pôle d'Évaluation propose un dispositif spécialisé d'évaluation tenant compte des spécificités de la personne et déterminant ses capacités sociales et professionnelles afin de préconiser l'orientation la plus adaptée auprès de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

Repères sur le service

Nombre de places : 12 mi-temps

Population accueillie : personnes en situation de handicap psychique, âgées de 18 à 60 ans - Sur notification de la CDAPH

21 hommes et 8 femmes accueillis en 2014

73 % ont entre 20 et 39 ans

79 % sont sans protection juridique



CRÉER ET INNOVER

Projets et enjeux 2015

HLM en grande difficulté et souffrant de troubles psychiques, afin de créer un lien entre le locataire, le bailleur, le soin et les dispositifs sociaux du territoire des Yvelines. Cette part de financement ne permettant pas l'engagement dès 2014 de l'activité, nous recherchons des financements complémentaires pour stabiliser le dispositif et les équipes qui s'engageront dans cette mission.

• Appel à projet ITEP - SESSAD à Paris

Moins innovant en tant que dispositif, mais original dans le contenu du projet d'accompagnement médico-social proposé, l'Association a répondu à l'appel à projet, lancé en juillet 2014 par l'ARS* Île-de-France, pour la création d'un dispositif d'accompagnement de 32 places pour adolescents et jeunes adultes avec troubles de la conduite et du comportement, composé d'un Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) et d'un Service d'éducation spécialisé et de soin à domicile (SESSAD), situé dans le 18^{ème} arrondissement de Paris.

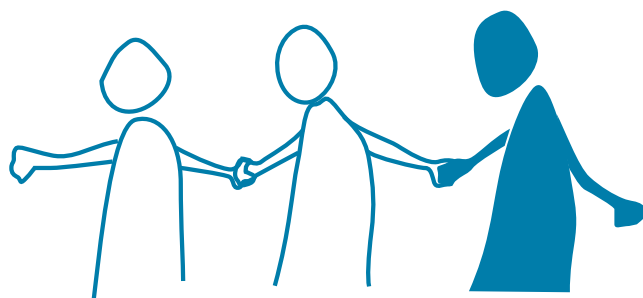
S'inscrivant dans le cadre du SROMS 2012-2017 et plus particulièrement dans le cadre du schéma départemental parisien, qui prévoyait de renforcer l'offre d'ITEP dans Paris où le taux d'équipement reste particulièrement bas, cet appel à projet a été annulé en fin d'année. Nous sommes dans l'attente d'un nouvel appel à projet devant être diffusé en 2015.

*ARS Agence Régionale de Santé

• BIPOL FALRET : un nouveau champ de compétences pour l'ŒUVRE FALRET

Nous avons travaillé, en 2014, au développement d'un nouvel axe d'activité, situé cette fois dans le champ sanitaire : la psychoéducation et la réadaptation psychosociale des personnes présentant des troubles bipolaires en vue de leur retour à l'emploi, en partenariat avec l'association BIPOL Entreprises.

Nous savons l'importance, pour les personnes présentant des troubles bipolaires, du maintien d'une activité professionnelle. Or, du fait de la maladie, celle-ci est souvent compromise. Le projet BIPOL FALRET, qui sera présenté au Comité Régional d'Organisation Sanitaire au second semestre 2015, proposera l'implantation de cette activité dans le département de la Seine-Saint-Denis. Ce sera donc également pour nous un nouveau territoire d'implantation.



En ce qui concerne nos axes Partenariaux :

• Mise en œuvre d'un nouveau partenariat

L'association Aux Captifs La Libération a répondu à un appel à projet de la DIHAL* en 2013, comprenant un travail partenarial avec l'ŒUVRE FALRET. Ce projet visant à favoriser la dynamisation et l'inclusion de personnes en souffrance psychique, à la rue, proposera à vingt d'entre eux un accompagnement vers et dans l'hébergement d'insertion ou le logement.

Cet accompagnement d'une durée de vingt-et-un mois est articulé avec un accompagnement vers les soins et un accompagnement social classique.

Le travail partenarial avec l'ŒUVRE FALRET porte en particulier sur la possibilité d'accompagner certains bénéficiaires de ce projet au sein de nos établissements et services.

*DIHAL Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement

• Projet « Un chez soi d'abord »

Ce projet vise à expérimenter sur quatre sites (Toulouse, Lille, Marseille et Paris), l'accès direct à un logement ordinaire pour des personnes sans abris, souffrant de troubles psychiques sévères.

À noter sur le site de Paris, la constitution d'un Groupement Momentané d'Entreprises (GME), par les porteurs de projet dont l'ŒUVRE FALRET fait partie, et qui a donc, à ce titre, continué à participer aux réunions du groupement, aux différents Comités de Gestion et Comités de pilotage.

L'enjeu pour cette action consiste désormais à modéliser l'expérimentation pour pouvoir pérenniser, non seulement le dispositif, mais également diffuser cette nouvelle pratique beaucoup plus largement qu'aujourd'hui.



Sur le territoire des Yvelines, l'ŒUVRE FALRET a été sollicitée pour participer au groupe de travail *Logement et Santé Mentale en Sud Yvelines*, impulsé par l'AORIF (union sociale pour l'habitat d'IDF) et le RPSM 78, réunissant les bailleurs et les métiers du soin et du social. Toute l'année, le groupe a travaillé sur la création d'un *Guide/Annuaire Santé Mentale et Logement 78* à l'intention des professionnels du département, qui paraîtra mi-2015.

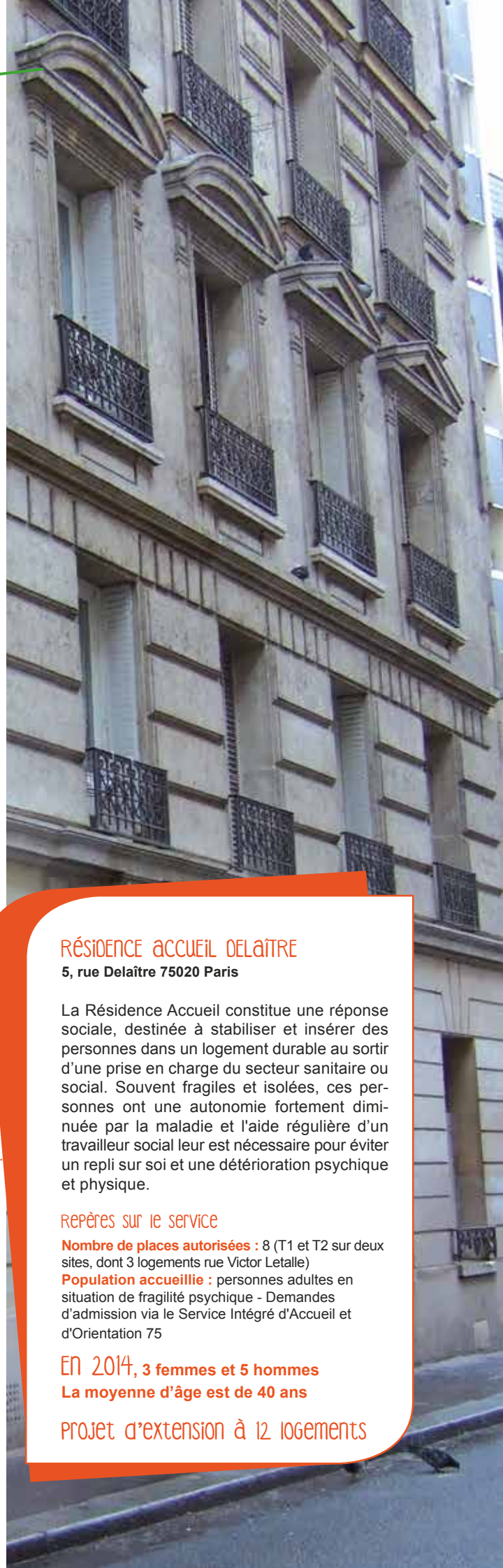
Une enquête de besoins a été réalisée auprès des gardiens, aboutissant à leur participation à des réunions d'Intervision de présentation de situations complexes.

Le collectif a également travaillé à l'organisation d'un colloque, qui s'est tenu le 5 février 2015 à destination des professionnels et autorités publiques du département, afin de présenter les travaux du groupe, et d'inviter les acteurs à créer du lien et à participer à l'écriture d'une charte de partenariat départementale *Logement et Santé Mentale*, sur le même exemple que celle réalisée en Isère.

Dans le département du Val-d'Oise, l'ŒUVRE FALRET a continué de participer au collectif départemental animé par l'UNAFAM : *Logement et accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques* et a poursuivi le travail en partenariat avec les différentes équipes de soin de l'Hôpital de Gonesse, ainsi que les recherches de sites fonciers, les rencontres avec les maires et les bailleurs sociaux. L'association s'est également inscrite au Conseil Local Santé Mentale (CLSM) regroupant les acteurs et institutions situés sur les communes autour de l'Hôpital de Gonesse.

Politique « **Logements accompagnés** » de l'ŒUVRE FALRET Le logement accompagné est l'un des axes majeurs du plan stratégique de l'association comme en témoigne son investissement dans le projet *10 000 logements accompagnés* (cf., p.33) ou **l'extension de 12 places dans nos logements accompagnés* sur Paris**. Depuis plusieurs années, l'association travaille sur divers projets de résidences-accueil. Ceux-ci n'ont pas encore abouti en 2014 malgré de nombreux efforts. Les obstacles sont toujours les mêmes : absence de foncier adéquat, coût de foncier en disproportion totale avec l'économie générale de ce type de projet ou encore fermeture des enveloppes dédiées au financement de l'accompagnement. Nous ne baissons évidemment pas les bras, convaincus de la pertinence de ces résidences. Nous poursuivons de nouvelles pistes avec opiniâtreté, comptant sur l'implantation prochaine d'une Résidence dans le Val-d'Oise...

*La Résidence Accueil Delaître



RÉSIDENCE ACCUEIL DELAÎTRE

5, rue Delaître 75020 Paris

La Résidence Accueil constitue une réponse sociale, destinée à stabiliser et insérer des personnes dans un logement durable au sortir d'une prise en charge du secteur sanitaire ou social. Souvent fragiles et isolées, ces personnes ont une autonomie fortement diminuée par la maladie et l'aide régulière d'un travailleur social leur est nécessaire pour éviter un repli sur soi et une détérioration psychique et physique.

Repères sur le service

Nombre de places autorisées : 8 (T1 et T2 sur deux sites, dont 3 logements rue Victor Letalle)

Population accueillie : personnes adultes en situation de fragilité psychique - Demandes d'admission via le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation 75

En 2014, 3 femmes et 5 hommes

La moyenne d'âge est de 40 ans

Projet d'extension à 12 logements



SOUTENIR LES AIDANTS

Des temps d'activités et de répit pour améliorer le quotidien

Les séjours RÉPIT et ÉCLIPSE

L'ŒUVRE FALRET organise chaque année des séjours à l'attention des aidants familiaux de personnes souffrant de troubles psychiques et de leur proche malade.

Uniques et innovants, ces séjours représentent l'opportunité de bénéficier d'un véritable moment de pause dans le quotidien pour mieux se retrouver. Une parenthèse pour tous.

Les séjours organisés par l'ŒUVRE FALRET constituent une palette d'éléments répondant aux besoins spécifiques des aidants et de leur proche en souffrance psychique.

Ces séjours ont lieu durant une semaine, dans le Cher, dans deux villages vacances différenciés à 30 km l'un de l'autre, offrant ainsi la possibilité à chacun de prendre une semaine pour soi, indépendamment et en toute sérénité.

L'un des points forts de ces séjours se situe dans la création d'un lien et d'une connivence exceptionnelle entre des personnes qui se rencontrent pour la première fois et d'une dynamique d'entraide et d'amitié qui perdure après les séjours.



Prévenir le risque d'épuisement des aidants familiaux en les soutenant dans leur action : une priorité

Prendre un temps pour soi est vital pour tous. Or les familles confrontées à la souffrance psychique ont du mal à s'accorder du repos, négligeant leur propre santé et s'isolant.

75 % des aidants sont confrontés à un épuisement moral et physique ainsi qu'au stress dus au rôle qu'ils remplissent.

Prévenir le risque d'épuisement et d'isolement des familles, tout en reconnaissant leur rôle essentiel mais aussi leur souffrance, constitue un enjeu primordial.

Pour vivre au mieux sa situation d'aidant, il est important de s'occuper de soi, de poursuivre des activités et de prendre du recul, maintenant ainsi un lien de qualité avec son proche et surtout, un meilleur soutien. S'aider soi-même permet aussi de mieux aider l'autre.



Le séjour répit

Il propose aux aidants (parents, grands-parents, conjoints(es), frères ou sœurs,...) de bénéficier d'une semaine pour se détendre et partager leurs expériences avec d'autres aidants connaissant la même situation.

Un programme sur mesure, adapté et équilibré, alterne ateliers de réflexion et d'entraide, avec notamment l'atelier Prospect* pour mieux se positionner face à la maladie psychique de son proche, avec des ateliers de bien-être ainsi que des activités de loisirs et d'évasion par le voyage et le rire. *Animé par l'UNAFAM

« Avoir l'esprit libre, pas d'intendance, juste penser à soi, à réfléchir, à se détendre, à se distraire, à échanger, à découvrir... »



« Le séjour RÉPIT est une étape dans un cheminement vers la compréhension et l'acceptation de la maladie. »

« **P**endant ce séjour, nous avons tous pu parler sans honte, sans jugement, exposer nos problèmes, écouter les autres, partager nos peines... Si à notre arrivée, nous avions des visages tristes, nous sommes partis avec des visages souriants.

Un miracle s'était produit. Je ne pensais pas qu'un sourire sur mon visage serait redevenu possible. J'ai apprécié cette notion de partage, les prises de paroles et surtout de voir que je n'étais pas seule à vivre ou à avoir vécu un enfer.

J'ai apprécié la solidarité qui s'est instaurée dans le groupe, voir la complicité. En une semaine, j'ai ressenti un corps libéré, léger, plus de stress, et surtout une envie de vivre. Je me suis sentie tellement plus sereine.

Deux mois après ce séjour, j'ai maintenant envie de me battre, envie d'aider des familles. [...] Ma famille et mon médecin traitant ne me reconnaissent plus tant ils me trouvent transformée. Certes, mon fils n'est pas guéri et si cela reste difficile pour une maman, je l'approche avec beaucoup de sérénité, surtout sans stress, et mon fils n'en est que mieux. »



Le séjour ÉCLIPSE

Programmé en parallèle, le séjour ÉCLIPSE s'adresse à la personne touchée par une maladie mentale dont l'aidant bénéficie du séjour RÉPIT. C'est l'occasion pour les participants de vivre une expérience personnelle et sociale différenciée de la famille, de se redécouvrir soi-même et de rencontrer d'autres personnes.

Ce séjour n'est pas thérapeutique mais il est animé par des professionnels spécialisés de l'ŒUVRE FALRET. Il représente ainsi pour eux l'opportunité de se ressourcer en profitant pleinement d'un cadre adapté à leur épanouissement personnel.

« Il a pris conscience de son repli sur lui-même et a décidé en rentrant du séjour de se renseigner sur les structures, les activités possibles... »

« Les séjours peuvent contribuer au détachement et à la rupture de la dépendance aidant-aidé grâce à l'expérience nouvelle d'un autre lieu de vie que le cocon familial, l'expérimentation de vacances avec des activités dans un groupe bienveillant et sécurisé. »

« La vie reprend son cours mais l'expérience positive de ces séjours permet de s'y référer en famille, d'en reparler. »

L'ŒUVRE FALRET, qui souhaitait développer l'aide aux Aidants, a répondu positivement en 2012 à la reprise de cette activité de séjours de répit et de formation adaptée pour les aidants familiaux, jusque là organisés par l'association R.E.P.I.T. du Cher (18), auxquels elle a couplé, depuis 2013, le séjour ÉCLIPSE pour les proches en souffrance psychique.

L'année 2014 a été marquée par la passation complète à l'ŒUVRE FALRET de ce dispositif d'aide.



ACTEURS ET AMBASSADEURS DE L'ASSOCIATION

Nourrir une vie associative riche nécessite un investissement humain important. C'est pourquoi l'association développe actuellement un programme pour mieux faire connaître l'ŒUVRE FALRET et proposer à ceux qui le souhaitent d'agir à ses côtés.

Les familles des usagers, les proches et aidants, mais aussi le grand public sont une ressource essentielle pour soutenir la réalisation de notre mission.

Pour solliciter leur participation, l'ŒUVRE FALRET va à leur rencontre lors des différents événements organisés tout au long de l'année par les établissements : inaugurations, Journées Portes Ouvertes, etc.

Ce programme intitulé Acteurs et Ambassadeurs offre l'opportunité de rencontrer nos équipes et d'agir

à travers différents degrés d'engagement, d'aspiration et de disponibilité :

- Intégrer l'équipe des bénévoles pour prendre part aux missions proposées par l'association au quotidien,
- Devenir ambassadeur ou porte-parole de l'association pour promouvoir sa cause et ses actions auprès de son réseau personnel,
- Devenir donateur pour contribuer à la réalisation des projets de l'ŒUVRE FALRET.

ÊTRE BÉNÉVOLE à l'ŒUVRE FALRET

Contribution humaine, généreuse et nécessaire, le bénévolat fait partie intégrante du projet associatif qui tient compte des bienfaits des relations nouées avec les personnes que les troubles psychiques isolent souvent.

L'association reconnaît également la richesse de la coopération entre bénévoles et salariés en termes « *d'approche, de compétence, de créativité et d'innovation* ».

Les valeurs de solidarité, d'ouverture et d'échange animent l'engagement des bénévoles dont l'action est coordonnée par le siège de l'association et son Service des bénévoles, en lien étroit avec les établissements où les bénévoles sont amenés à intervenir. Leur recrutement s'inscrit dans une volonté de réponse aux besoins des établissements et du

bénévole, en recherche d'une activité adaptée à ses compétences ou talents spécifiques et à ses disponibilités.

Les domaines d'intervention sont très variés : animer des ateliers d'informatique, de cuisine, de jardinage, enseigner l'Anglais ou le Français, organiser des sorties culturelles, apporter un conseil juridique... Être simplement là pour accueillir et discuter autour d'un café.

Les bénévoles sont également conviés aux manifestations de la vie associative : Journées Portes Ouvertes, inaugurations, partage de la galette, colloques, etc.

Combien sont-ils ?

En 2014, 62 bénévoles œuvraient activement au sein de **18 établissements**. Près de la moitié d'entre eux interviennent dans les GEM.
(Groupes d'Entraide Mutuelle)

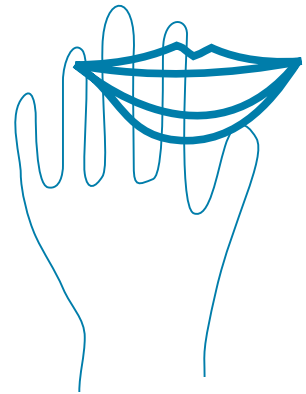
Service des bénévoles

49, rue Rouelle 75015 Paris - Tél. : 01 58 01 08 90

Michèle Bertheol - mbertheol@oeuvre-falret.asso.fr



Réseau et Partenariats : Implication de l'ŒUVRE FALRET



Convaincus que notre mission en faveur des personnes accompagnées ne peut s'entendre que dans le cadre d'un réseau d'intervenants qui apportent des réponses différentes mais articulées, nous avons de longue date, tissé des liens avec de nombreux partenaires. Cette dimension partenariale se situe tant au niveau du fonctionnement au quotidien, par la présence par exemple de personnel médical (infirmier "détaché" par l'hôpital) qu'au niveau de l'élaboration de projets en commun, comme le Projet *Équipe mobile passerelle* avec le bailleur social l'OPIEVOY et le Réseau de Promotion pour la Santé Mentale Sud-Yvelines (RPSM).

au niveau associatif

Présence de l'association au sein de différents Conseils d'Administration : Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine (FASM) - Comité National Coordination Action Handicap (CCAH) - Union Nationale Inter-fédérale des Œuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS) - Fédération nationale des Associations Gestionnaires pour l'Accompagnement des personnes Handicapées PSYchiques (AGAPSY) et responsabilité de la coordination d'AGAPSY Île-de-France - Conseil de Surveillance en qualité de personne qualifiée : Groupe public de santé de Perray-Vaucluse, Hôpital Charcot.

Membre Fondateur du CÉAPSY, Centre d'Écoute et d'Accueil sur les troubles PSYchiques

Membre de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées de Paris (CDAPH de Paris).

Adhésion à la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS), à l'Union Régionale Interfédérale des Œuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS), en lien étroit avec l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques (UNAFAM).

Participation au groupe de travail régional Santé Mentale piloté par l'ARS.

au niveau local

Cet engagement partenarial se décline aussi au niveau des territoires, dans l'objectif de mieux accompagner les personnes et faire droit à leur parcours de vie. Ainsi, les établissements et services, collaborent avec des instances comme :

Les SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Oriente-tion), les Directions Territoriales, les Conseils Généraux mais aussi, plus localement avec les Conseils locaux de Santé Mentale parisiens : l'ASM 20, les CLSM du 12^{ème}, du 14^{ème}, du 15^{ème} et du 18^{ème}, le Conseil Local du Handicap du 3^{ème} arrondissement de Paris, et des associations du secteur.

L'équipe développement du siège participe quant à elle, à différents collectifs *Logement et santé mentale*, l'un dans les Yvelines, l'autre dans le Val-d'Oise.

au niveau sanitaire

Partenariat avec plusieurs hôpitaux psychiatriques d'Île-de-France, où sont notamment implantés nos établissements : Hôpital Maison Blanche • Hôpital d'Orsay • Hôpital Barthélémy Durand • Hôpital Henri Ey • Hopitaux St Maurice • groupe hospitalier Albert-Chenevier Henri-Mondor • Hôpital Ste Anne • Hôpital Charcot, le Réseau de Promotion pour la Santé Mentale Sud-Yvelines (RPSM78).

5 L'ŒUVRE FALRET au QUOTIDIEN

Pratiques à l'œuvre et enjeux

La prise en compte de la vie affective et sexuelle

p. 41

L'intervention à/au domicile

p. 51



Prendre en compte la vie affective et sexuelle

L'ŒUVRE FALRET, dans son projet associatif, a affirmé son engagement à promouvoir les droits des personnes accompagnées. La possibilité d'avoir une vie affective et sexuelle est l'un de ces droits fondamentaux, et force est de constater que nous avons encore besoin de cheminer pour que ce droit soit effectif, que nos représentations changent, et premièrement là où nous agissons : dans les établissements et les services de l'association.

C'est la raison pour laquelle l'association s'est associée à l'organisation, par le CRÉDAVIS, de la première édition du festival **Handicaps, sexe et sexualité, ma sexualité n'est pas un handicap** qui s'est tenu les 25 et 26 avril 2014 dans les Yvelines, à Buc.

Travaillant depuis de nombreuses années sur la prise en compte de la dimension sexuelle dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, le CRÉDAVIS, à l'initiative de cette manifestation, affirme que « *La reconnaissance de la dimension sexuelle chez les personnes avec handicap, qu'elles soient en institution ou dans le milieu ordinaire se heurte à de nombreuses difficultés*

reconnues par de nombreuses études. [...] Dans le même esprit, nous estimons que les professionnels de l'accompagnement doivent apprendre des personnes avec handicap à porter un regard sans préjugés sur la sexualité dans un esprit de bienveillance et d'ouverture. »¹

1 - CRÉDAVIS



Les professionnels de l'accompagnement doivent apprendre des personnes avec handicap à porter un regard sans préjugés sur la sexualité dans un esprit de bienveillance et d'ouverture



Dans le cadre des formations associatives, nous avons pensé important d'approfondir cette question. Deux sessions sur la prise en compte de la vie affective et sexuelle des personnes accompagnées ont été organisées, réunissant 51 professionnels pour leur permettre de réfléchir sur leurs représentations, d'identifier les repères théoriques à prendre en compte, d'élaborer des réflexions et des pistes d'action à partir de situations rencontrées.

C'est donc toute une dynamique de questionnements et d'analyses qui s'est déployée en 2014, se nourrissant de la participation au festival et à la formation, dont certaines réflexions présentées dans les rapports d'activité des établissements sont ici exposées.

« La sexualité chez les personnes psychotiques reste rarement discutée dans leur prise en charge globale, tant dans le cadre des entretiens psychiatriques que dans le cadre de leur accompagnement, proposé par différents types d'institutions ou services médico-sociaux. On a tendance à considérer qu'en raison de leurs troubles, leur vie sexuelle est inexistante... La personne handicapée a besoin en priorité de liens, d'une vie relationnelle satisfaisante et notamment d'être reconnue dans tous les aspects de son identité. Le premier d'entre eux est le fait d'être perçu ou situé comme homme ou comme femme avant même que soit abordée la question de la vie sexuelle : avoir une identité sexuée et non pas être un "ange". »

De nombreux textes utilisent cette métaphore pour souligner la fréquente négation sociale de cette dimension de leur personne.

Les rapports de notre vie en société sont sexués ; nous existons par rapport aux autres en tant qu'êtres humains mais aussi en tant qu'hommes ou en tant que femmes. »²

2 - Extrait du Rapport d'activité de la Résidence du Dr. Paul Gachet (MAS)

Des définitions

« Les définitions données par l'Organisation Mondiale pour la Santé de la sexualité et de la santé sexuelle précisent que « la sexualité est un aspect central de la personne humaine tout au long de la vie et comprend le sexe biologique, l'identité et rôles sexuels, l'orientation sexuelle, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la reproduction »³ et que « la santé sexuelle fait partie intégrante de la santé, du bien-être et de la qualité de vie dans leur ensemble »⁴. »⁵

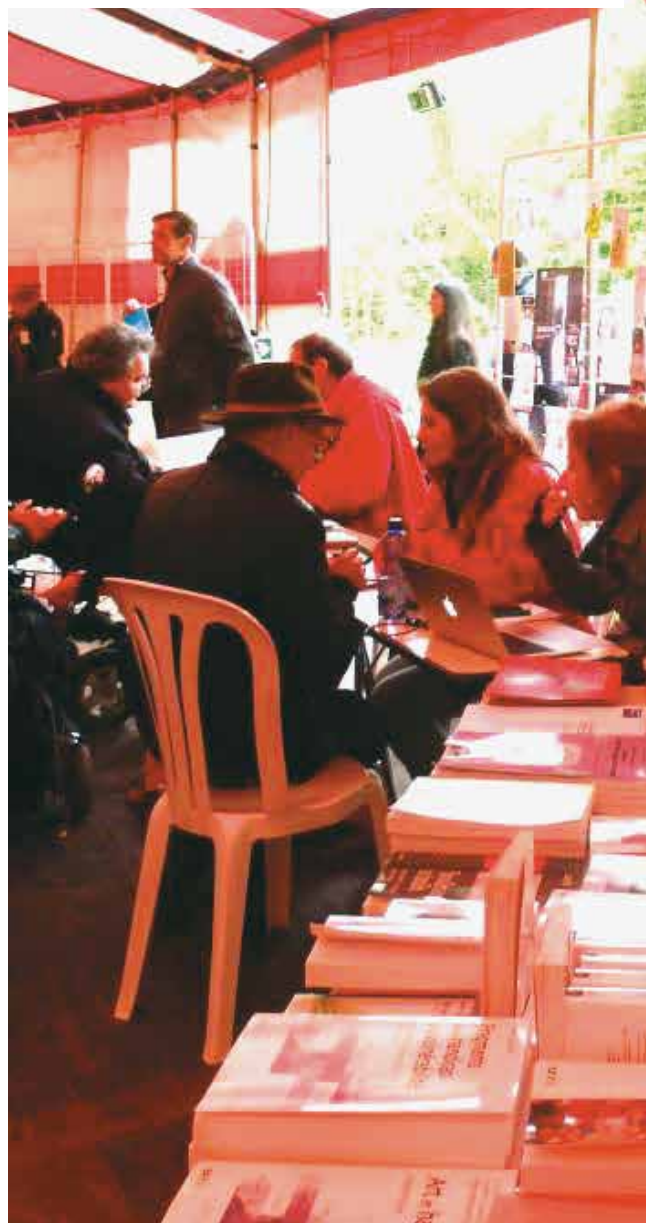
3 - Standards for sexuality Education in Europe, Cologne 2010

4 - www.euro.who.int/fr/what-we-do/health-topics/Life-stage/sexual-and-reproductive-health/news/2011/06/sexual-health-throughout-life/definition

5 - Extrait du Rapport d'activité de la Résidence du Dr. Jules FALRET (FAM)



"La revendication des personnes handicapées est avant tout d'accéder à cette vie affective que, normalement, connaît tout un chacun"





« On ne saurait parler de la sexualité sans souligner l'importance des liens affectifs et de la relation amoureuse. Vie sexuelle et vie affective sont fortement associées. La revendication des personnes handicapées est avant tout d'accéder à cette vie affective que, normalement, connaît tout un chacun, d'être reconnues comme en étant porteuses et comme possibles objets de désir, susceptibles d'entrer dans une relation de séduction réciproque. Elles demandent à pouvoir s'inscrire dans une relation duelle qui introduit dans la relation de deux personnes le désir et le fantasme mais également l'érotisation et l'accomplissement sexuel. »⁶

6 - Extrait du Rapport d'activité de la Résidence du Dr. Paul Gachet (MAS)

Il s'agit donc de considérer à la fois la vie affective faite de nos liens familiaux, amicaux, amoureux, aux autres et notre vie sexuelle.

Des questions se posent, amorces de changements possibles ?

« Quelles postures et quelles limites entre information, accompagnement et risque d'intrusion ?

Quel cadre institutionnel et quels espaces d'échange autour des "tensions éthiques" entre vie collective et respect de l'intimité, entre protection et liberté ?

Quelle prise de distance possible avec ses propres représentations ?

Comment répondre à de possibles demandes d'aide et d'assistance pour l'accès effectif à une vie sexuelle ? »⁷

7 - Extrait du Rapport d'activité de la Résidence du Dr. Jules FALRET (FAM)

Questions tant au regard de la pathologie...

« Les troubles psychiques se manifestent justement par des difficultés à entrer en relation avec autrui. La relation à l'autre est rendue difficile par une perception erronée ou des interprétations de la réalité autres, mais aussi par un manque de confiance en soi important. Cela peut également entraîner une mise en danger de la personne dans le choix de ses partenaires. »⁸

8 - Rapport d'activité du SAVSP Montaigne

Qu'au regard des pratiques professionnelles :

« Le droit à une vie privée, affective et sexuelle a été réaffirmé et complété dans la Charte des droits et libertés de la personne accueillie en 2002 puis en 2005. Cette réaffirmation des droits est essentielle, mais elle ne résout pas à elle seule les réels paradoxes éthiques et interrogations qu'elle soulève dans les institutions :



L'ŒUVRE FALRET au QUOTIDIEN

Prendre en compte la vie affective et sexuelle

information, accompagnement : jusqu'où ?, souhaits et attentes des personnes. »

Les questions liées à l'organisation :

« La mise en œuvre de ces droits est compliquée ; dans les institutions, la vie privée a tendance à céder devant les impératifs de service ou de vie collective. »⁹

9 - Extrait du Rapport d'activité de la Résidence du Dr. Paul Gachet (MAS)

« Une question reste à ce jour posée et fait encore l'objet de réflexions : celle de pouvoir recevoir une personne pour passer la nuit dans la chambre. En effet, les résidents ont actuellement la possibilité de recevoir des visites dans leur chambre, que ce soient de visiteurs externes ou d'autres résidents jusqu'à 20 heures pour les premiers et 23 heures pour les autres.

Nous sommes conscients que si cette organisation permet de régler les problèmes de sécurité, elle fait reculer le champ d'exercice de l'intimité. »¹⁰

10 - Extrait du Rapport d'activité de la Résidence du Dr. Jules FALRET (FAM)

Et celles liées aux représentations :

La prise en compte de ce droit est aussi rendue complexe « parce qu'elle se confronte aux représentations de chacun de la sexualité en général et de la sexualité des personnes accueillies, dans sa forme ou dans son expression (asexualité, bizarreries, perversions éventuelles,...) et dans ses conséquences potentielles (abus, grossesses, MST,...). »¹¹

11 - Extrait du Rapport d'activité de la Résidence du Dr. Paul Gachet (MAS)

« L'action sociale et médico-sociale, en organisant les lieux de prise en charge et les parcours des personnes, met parfois les usagers dans des situations difficiles :

« Par exemple, si je veux rencontrer mon ami qui vit au foyer La Colline, il faut que je me déplace, ça demande une contrainte, ça empêche la spontanéité. On est obligé de programmer tel ou tel jour pour se voir [...] Ce que j'aimerais, c'est pouvoir parler de mon intimité avec mes nouveaux éducateurs, mais je n'ose pas encore, parce que c'est une question tellement intime. Je n'ai pas eu l'occasion et la force de me dire qu'il faut que je me dirige vers tel éducateur ou tel autre pour en parler... »

Que fait-on quand on n'est plus dans la même institution ? Comment fait-on pour vivre sa sexualité, son intimité ? »¹²

12 - Propos d'une résidente, extraits du Rapport d'Activité des Résidences Les Sources (FVO - FAM)

RÉSIDENCE DU DR. PAUL GACHET

Maison d'Accueil Spécialisée - MAS

14, avenue du Chemin de Mesly, Créteil

La Résidence ouverte en juillet 2013 accueille de manière permanente des hommes et femmes, sans limite de durée, tant que leur état de santé physique le permet. Elle assure à ces adultes un cadre de vie adapté et convivial, permettant la continuité des soins et offrant une alternative à l'hospitalisation de longue durée grâce à un accompagnement médical, paramédical, socio-éducatif et culturel.

Repères sur l'établissement

Nombre de places autorisées : 57 places (40 places d'hébergement complet, 7 places d'accueil temporaire, 10 places d'accueil de jour)

Population accueillie : personnes adultes, en situation de handicap psychique - Orientation de la CDAPH

30 hommes et 16 femmes ont été accueillis par la Résidence

La moyenne d'âge est de 51 ans :

- 65 % des hommes ont moins de 55 ans
- 69 % des femmes ont plus de 50 ans

92 % des résidents viennent du Val-de-Marne

82 % sont sous mesure de protection



"Dans les institutions, la vie privée a tendance à céder devant les impératifs de service ou de vie collective"





Et des réponses qui s'expérimentent pas à pas

« Une résidente a pu faire part d'une certaine détresse affective, de sa nostalgie d'une vie de couple passée, et de son souhait de faire des rencontres, de peut-être s'inscrire sur un site Internet à cet effet. Régulièrement, des résidents nous ont sollicités afin d'être accompagnés pour avoir les codes sociaux qu'ils avaient pu perdre au cours d'une vie en institution de soins. »¹³

13 - Extrait du Rapport d'activité de la Résidence Marie Laurencin (FV)

« En début d'année, la prise en charge d'une résidente a posé question. Cette dernière a toujours eu l'habitude de multiplier les conquêtes amoureuses et de passer d'un homme à un autre.

L'équipe est alors partie du postulat suivant : la réponse apportée dans un premier temps consistait à évoquer auprès de cette résidente la notion du respect de son corps [...] Les différentes réunions organisées avec l'un des psychiatres de l'établissement ont permis peu à peu à l'équipe de se questionner : *"ne sommes nous pas finalement plus gênés et mal à l'aise de la sexualité de cette dame qu'elle ne l'est elle-même ?"*.

L'équipe acceptant alors que la problématique de cette prise en charge était peut être directement liée au décalage existant entre sa représentation et la sexualité de cette personne, l'accompagnement a pu se faire de manière adaptée, avec une ouverture des échanges sur le sentiment amoureux, le lien. Parallèlement, un accompagnement sur la prévention a également pu être mené.

Ce travail de distanciation n'aurait pas pu se faire sans une prise en compte de la maladie psychique et de ses manifestations. Ainsi la réflexion menée sur la prise en charge globale de cette résidente a mis en lumière d'une part, une dégradation de son image propre et d'autre part, une défaillance dans sa construction du lien à l'autre. En effet, ce dernier ne pouvait se faire que de manière dispersée et distendue. La sexualité étant une forme de lien, elle n'échappait pas à cette conception. Il a été important de reconnaître la particularité de cette résidente pour sortir d'une vision normative et l'accompagner dans sa sexualité toute spécifique. »¹⁴

14 - Extrait du Rapport d'activité de la Résidence du Dr. Jules Falret (FAM)

« À son arrivée au Foyer de Vie, il a pu mettre mal à l'aise des résident(e)s et des professionnel(le)s

RÉSIDENCE DU DR. JULES FALRET

Foyer d'Accueil Médicalisé - FAM

39, avenue de l'Europe 91210 Draveil

La Résidence Jules Falret accueille en principe des personnes un peu moins dépendantes que celles hébergées en MAS mais dans la pratique, les publics sont sensiblement les mêmes ; une équipe pluridisciplinaire veille à leur offrir un lieu de vie rassurant et stimulant pour une autonomie et une vie sociale accrues avec une prise en charge des soins en lien avec les équipes soignantes des secteurs psychiatriques.

Repères sur l'établissement

Nombre de places autorisées : 70 places (56 places d'hébergement complet, 2 places d'accueil temporaire, 12 places d'accueil de jour)

Population accueillie : personnes adultes, en situation de handicap psychique – Orientation de la CDAPH

Sur 64 résidents (56 permanents), il y a 53 % d'hommes et 47 % de femmes

89 % viennent du 91, département où est implanté le FAM

89 % des résidents sont sous mesure de protection

2014 a vu la concrétisation de 2 PROJETS :

- ✓ La ferme pédagogique et ses séances de médiation animale
- ✓ Le « jardin partagé » pour appréhender la nature et ses ressources



L'ŒUVRE FALRET au QUOTIDIEN

Prendre en compte la vie affective et sexuelle

en ayant des regards appuyés, un comportement inadapté, des propos assez désinhibés autour de sa sexualité, évoquant en public son recours aux massages nudistes, aux prostituées, ou encore aux films pornographiques qu'il allait voir dans le quartier...

Il peut aussi rapidement expliquer qu'il a des difficultés à gérer ses pulsions sexuelles.

Alors qu'il explique que c'est parce que la résidente lui a adressé la parole qu'il a interprété comme le fait qu'elle l'a « chauffé », nous lui proposons des entretiens sur la manière d'entrer en relation avec les femmes, pour l'aider à penser sa sexualité.

Il se montre d'emblée intéressé... Puis, nous avons abordé avec lui la gestion de la pulsion et du désir sexuel par le biais de la masturbation et des lieux où elle peut se pratiquer et apprendre à gérer la frustration...

[...]

Après une année et demi de travail sur ce sujet avec lui, nous avons pu observer de multiples répercussions inattendues sur sa vie quotidienne : amélioration de son hygiène personnelle, développement de l'empathie, augmentation de l'attention à sa présentation, achat de vêtements de manière autonome, il se montre aussi plus galant et serviable.

Cela a été aussi bénéfique pour les professionnels qui ont pu se « jeter à l'eau » pour parler de sexualité avec un résident, occasion de pouvoir réfléchir et définir certaines notions et d'essayer de trouver les mots justes pour parler de la sexualité et de la vie affective.

Nous pouvons dire à ce jour que nous avons mené ce travail à quatre et que chacun est ressorti grand et fier de ce chemin parcouru. »¹⁵

15 - Extrait du Rapport d'activité de la Résidence Marie Laurencin (FV)

"En tant que professionnels, nous ne pouvons qu'encourager ce désir de rencontre que nous considérons comme un élan positif pour la personne que l'on accompagne"

RÉSIDENCE MARIE LAURENCIN

Foyer de Vie

114, rue du Temple 75003 Paris

Premier Foyer de vie adapté au handicap psychique dans Paris, la résidence offre un lieu de vie au cœur de la ville, différencié des lieux de soins, aux personnes ne pouvant pas exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé. Ce foyer leur procure un hébergement et un accompagnement à la vie quotidienne pour permettre l'acquisition d'une autonomie dans différents domaines ainsi que des activités ludiques, éducatives et sociales.

Repères sur l'établissement

Nombre de places autorisées : 20

Population accueillie : personnes en situation de handicap psychique - Orientation de la CDAPH

Le Foyer de Vie accueille 12 femmes et 8 hommes

La moyenne d'âge est de 48 ans

L'Allocation pour Adulte Handicapé est la ressource de 95 % des résidents

70 % des résidents n'ont pas été hospitalisés en 2014 (74 % en 2013)

En 2014, une personne est sortie pour intégrer un appartement en Résidence Accueil après 4 ans au Foyer et 20 ans à l'hôpital



Ces quelques situations mettent en lumière la nécessité d'adopter des postures ouvertes, en privilégiant des temps collectifs d'échanges en prenant en compte la personne dans son intégralité, ses difficultés spécifiques et aussi ses besoins humains de liens affectifs et de vie sexuelle :

« En tant que professionnels, nous ne pouvons qu'encourager ce désir de rencontre que nous considérons comme un élan positif pour la personne que l'on accompagne. Il nous faut chasser cette idée que la pulsion est quelque chose de négatif et dangereux. Au contraire, cela est signe de bonne santé mentale, comme le droit de tout un chacun, la pulsion est un mouvement sain. »¹⁶

16 - Extrait du Rapport d'activité du SAVSP Montaigne

« On sera là s'ils veulent en parler mais on ne provoquera pas la discussion sur le sujet. Je trouve que cela concerne leur intimité. Ils savent que nous sommes ouverts sur la question et qu'ils peuvent en parler avec nous mais pas jusqu'à leur en parler systématiquement, en dehors de leur dire de se protéger et que le consentement mutuel est incontournable. En fait, ils ne nous parlent pas de leurs relations sexuelles mais plus de leur vie amoureuse, affective. Oui, parce qu'être amoureux manque à certains. »¹⁷

17 - Propos d'une éducatrice, extraits du Rapport d'activité des Résidences Les Sources (FVO - FAM)

« Ce sujet est également abordé par les résidents lors des réunions mensuelles organisées au FAM. Certains expriment la solitude qui leur pèse, le manque affectif « *je mange beaucoup aujourd'hui parce que je manque d'affection* », l'amour non partagé avec un résident « *on peut aimer sans être aimé* ».

Un résident propose même d'organiser des « *goûters-rencontres* » « *afin de créer des couples* ».

Pour un résident en difficulté sur le thème de la sexualité et la façon de l'exprimer, un partenariat a été créé avec le CMPA Iris de la Celle-St-Cloud. Ce résident bénéficie d'un suivi et d'un soutien psychiatrique bimensuel, où en groupe de parole, il peut exprimer ses pulsions et échanger avec des usagers ayant les mêmes problématiques.

Afin d'approfondir le sujet et d'essayer d'y apporter quelques éléments de réponse pour un accompagnement le plus adapté possible, il est prévu d'organiser un « *ciné-débat* » avec la projection d'un film acheté lors de ce festival [Handicaps, sexe et sexualité] et l'intervention de l'un des organisateurs. »¹⁸

18 - Extrait du Rapport d'activité des Résidences Les Sources (FVO - FAM)



"En fait, ils ne nous parlent pas de leurs relations sexuelles mais plus de leur vie amoureuse, affective. Oui, parce qu'être amoureux manque à certains"



Paroles de résidents

« C'est une chance inouïe d'avoir rencontré aux Sources l'homme avec lequel je suis en couple depuis 11 ans. Nous avons pu bénéficier rapidement d'une chambre double, à peine deux ans après notre rencontre. Parfois, j'ai besoin de m'isoler, alors j'effectue de longues balades ou je participe à une activité qui me détend. »¹⁹

19 - Propos d'une résidente, extraits du Rapport d'activité des Résidences Les Sources (FVO - FAM)

« Pour avoir des moments à nous, on veille la nuit jusqu'à minuit, la journée on écoute de la musique et on boit du café dans notre chambre. On s'organise des sorties à deux, des repas pour la Saint Valentin... Notre famille nous accueille aussi régulièrement le temps des repas ou du week-end. On fait aussi des choses avec les autres mais c'est vrai que je me sens plus motivée si je fais des activités avec [lui]. Je sens parfois de la jalousie ou de l'envie de la part des autres résidents mais ça ne me dérange pas, je les comprends.

Le fait que je fasse partie du FAM et lui du FVO n'est pas gênant et ne change rien. Par contre, depuis que l'on a une chambre double ensemble, cela me rassure et m'apaise. Le mariage ensuite a fait que l'on se sent "assis"... Chaque fois que je regarde l'alliance à mon doigt, c'est comme si quelque chose était acquis. Le fait de ne plus être à l'hôpital et d'être en couple, c'est un rêve qui s'est réalisé. »²⁰

20 - Propos d'une résidente, extraits du Rapport d'activité des Résidences Les Sources (FVO - FAM)

Leurs témoignages prouvent que la vie institutionnelle est en mesure de s'adapter, de permettre que se vivent à l'intérieur ces moments pour soi et que ces relations de couple s'inscrivent dans les relations familiales.

La transformation des liens affectifs

Comme pour toute personne, les liens affectifs se transforment avec les temps de la vie, et cette transformation est à accompagner.

« Pour un parent vivant en institution, l'évolution d'un enfant renvoie souvent à sa propre situation. Comment me positionner en tant que mère, père, alors que ma fille, mon fils est dans la voie d'une émancipation, d'un parcours de réussite : études, vie affective, logement autonome, etc.

À la naissance de sa petite-fille, l'accompagnement de cette résidente est devenu très délicat. Elle ne la voyait que trop peu à son goût, se sentait mise

RÉSIDENCE LES SOURCES

Foyer de Vie Occupationnel et Foyer d'Accueil Médicalisé - FVO et FAM

28, rue de la Démènerie
78330 Fontenay-le-Fleury

L'établissement comprend sous un même toit un Foyer de Vie Occupationnel (FVO) et un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM).

Le FVO accueille quarante adultes ne pouvant pas exercer d'activité professionnelle, à qui il apporte les prestations éducatives et thérapeutiques indissociables pour favoriser bien-être et autonomie. Le FAM procure en plus un accompagnement médical et paramédical à ses vingt résidents.

Repères sur l'établissement

Nombre de places autorisées : 40 places au FVO
20 places au FAM

Population accueillie : personnes en situation de handicap psychique - Orientation de la CDAPH

fvo : 28 hommes
et 12 femmes

fam : 11 hommes et 9 femmes

Moyenne d'âge : 48 ans



à l'écart par son fils qui avait, selon elle, davantage confiance en sa belle-famille qu'en elle. La majorité de son fils l'avait déstabilisée au point de nécessiter des hospitalisations longues ; la naissance de sa petite-fille et son incapacité à trouver sa place de grand-mère ont questionné sa place au sein de la résidence (hospitalisations multiples...).

En lien étroit avec l'équipe du secteur, les professionnels ont pensé un accompagnement permettant à la résidente d'accepter cette nouvelle place de mère et de grand-mère, avec un fils présent en fonction de ses préoccupations professionnelles et de sa vie familiale...

Le soutien important apporté à cette résidente a été de lui faire accepter, dans un cadre apaisé, l'évolution de son fils : naissance de sa petite-fille, évolution de la carrière professionnelle de son fils nécessitant un éloignement géographique très important. Cet accompagnement n'a pu être possible que grâce à la prise en compte de son histoire personnelle et de son rôle de mère assumée de manière adaptée pendant près de dix ans. »²¹

21 - Extrait du Rapport d'activité de la Résidence du Dr. Jules FALRET (FAM)

L'apport de la formation sur le thème de la vie affective et sexuelle

« La formation associative effectuée cette année nous a permis d'évoquer ce regard de la société sur un sujet considéré comme tabou. Il en est ainsi puisque nous avons été éduqués à penser ce sujet comme un aspect uniquement intime et non comme un sujet général, sur lequel nous pouvons mener une réflexion, et qui concerne chaque être humain. En effet, l'intimité renvoie à la question d'identité, identité précisément fragilisée chez le public que l'on accompagne.

Ne pas penser, ni même parler de cette sexualité augmente la frustration. Pouvoir s'exprimer et verbaliser ses ressentis désamorce les tensions et peut éviter ces passages à l'acte que les médias mettent si facilement en avant.

Le cadre législatif abordé lors de cette session de formation nous permet également d'être mieux outillés en tant que professionnels. Celui-ci permet une prise de conscience des limites des institutions sur cette thématique de la vie affective et sexuelle [...] La formation sur la vie affective et sexuelle a concouru à une diminution de la gêne concernant ce sujet. Certes, chaque professionnel doit être conscient de sa propre perception de cette théma-



"Ne pas penser, ni même parler de cette sexualité augmente la frustration. Pouvoir s'exprimer et verbaliser ses ressentis désamorce les tensions et peut éviter ces passages à l'acte que les médias mettent si facilement en avant"



L'ŒUVRE FALRET au QUOTIDIEN

Prendre en compte la vie affective et sexuelle

tique afin de pouvoir l'aborder en entretien. Mais cette formation semble être un outil intéressant pour replacer ce sujet sur un point de vue généraliste, afin de se décentrer de notre gêne personnelle lorsqu'un bénéficiaire évoque sa solitude, sa frustration ou parfois son manque de désir. Pour autant, il nous semble important de ne pas être dans le déni de la dimension affective. »²²

22 - Extrait du Rapport d'activité du SAVSP Montaigne

« Deux professionnels du FAM ont participé à une formation associative sur la vie affective et sexuelle. Elle leur a permis de réaliser la nécessité d'être plus vigilants par rapport au respect de l'intimité des résidents. La maladie se manifeste parfois par un manque de pudeur, une non-conscience de son corps et c'est aux professionnels qu'il appartient d'y porter attention. De plus, il faut savoir distinguer les besoins affectifs des besoins sexuels que certains expriment cycliquement.

Que faire face aux demandes des résidents ? Concrètement, quelles actions mettre en place tout en veillant à ne pas être intrusif ?

Cette formation les a également alertés sur la difficulté d'interprétation des gestes effectués par l'autre : ce qui pourrait paraître comme un geste amical ou affectueux (une bise sur la joue effectuée par un/une résidente à un autre résident(e)) est parfois perçu comme une agression ou comme un geste à connotation sexuelle. »²³

23 - Extrait du Rapport d'activité des Résidences Les Sources (FVO - FAM)

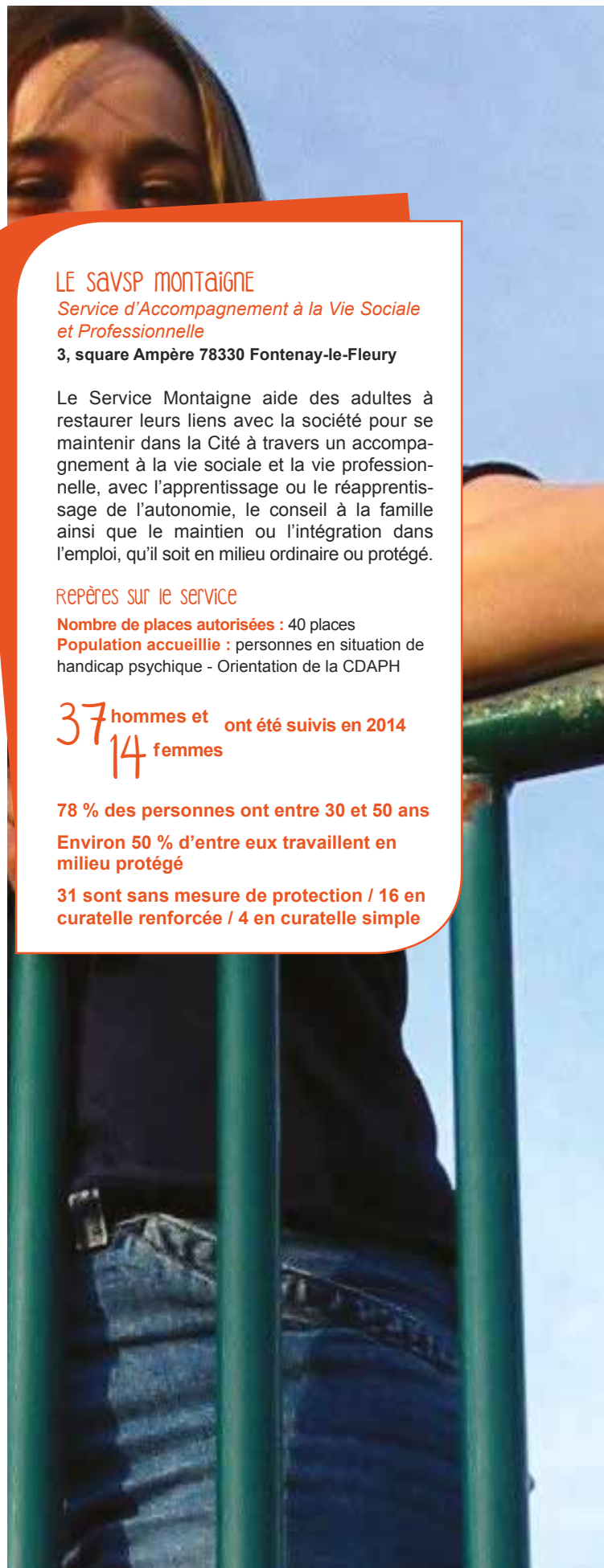
Être plus à l'aise pour évoquer ces sujets intimes, être en mesure de les intégrer dans l'accompagnement, légitimer les questions que soulève l'organisation des établissements, tels sont les mouvements de pensée occasionnés par la formation.

Aller plus loin

Nous ne pouvons pas en rester là : la porte est entrouverte, il faut la franchir, chacun et tous ensemble.

C'est la raison pour laquelle un groupe de travail s'est constitué, composé de huit professionnels de six établissements différents.

Son objectif : poursuivre la réflexion en allant rencontrer d'autres associations, en consolidant les repères théoriques, en interrogeant les modalités de fonctionnement des établissements et services et en élaborant un cadre associatif commun (charte, principes d'action...), qui pourra aussi alimenter la réflexion du Comité d'Éthique de L'ŒUVRE FALRET, installé depuis janvier 2014.



LE SAVSP MONTAIGNE

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale et Professionnelle

3, square Ampère 78330 Fontenay-le-Fleury

Le Service Montaigne aide des adultes à restaurer leurs liens avec la société pour se maintenir dans la Cité à travers un accompagnement à la vie sociale et la vie professionnelle, avec l'apprentissage ou le réapprentissage de l'autonomie, le conseil à la famille ainsi que le maintien ou l'intégration dans l'emploi, qu'il soit en milieu ordinaire ou protégé.

Repères sur le service

Nombre de places autorisées : 40 places

Population accueillie : personnes en situation de handicap psychique - Orientation de la CDAPH

37 hommes et **14** femmes ont été suivis en 2014

78 % des personnes ont entre 30 et 50 ans

Environ 50 % d'entre eux travaillent en milieu protégé

31 sans mesure de protection / 16 en curatelle renforcée / 4 en curatelle simple



L'intervention à/au Domicile

L'intervention sociale et médico-sociale à domicile constitue aujourd'hui une pratique en développement traversée par de multiples enjeux. Ainsi, les équipes professionnelles des différents établissements et services de l'association sont confrontées régulièrement aux questions autour de l'intervention à/au domicile, qui constitue l'une des modalités d'accompagnement des personnes accueillies dans nos structures.

Actions des services d'accompagnement (SAVS, ASAMSAH), maintien dans le logement, action éducative en appartement éclaté...

Comment intervient-on dans le « chez soi de l'autre » ? Quel positionnement pour le professionnel lors d'une visite à domicile ? Que faire de cette rencontre avec l'intimité de l'autre ?

Autant de questions qui en font surgir d'autres, tant cette pratique vient bousculer le cadre habituel d'intervention en institution.

Il ne s'agit pas simplement d'agir dans un autre lieu/ espace, « Travailler au domicile n'est pas une simple transposition de la pratique professionnelle d'un lieu à un autre. De l'institution, on passerait au domicile. C'est au contraire une nouvelle pratique à inventer, une posture professionnelle à trouver

au-delà du geste technique que nécessite le soin. »¹, mais bien de changer de paradigme, dans la relation à l'autre.

1 - Séminaire CREAS/MISF « Manières d'habiter et évolution des pratiques professionnelles dans différents champs du (travail) social - Qu'est ce que le domicile » d'après l'intervention de Solange JARRY

« Pour le travailleur social, opérer au domicile n'est donc pas agir en milieu neutre mais, au contraire, s'aventurer dans un espace très profondément investi par ses habitants.

Cette particularité comporte à la fois des avantages et des inconvénients.

Du côté des inconvénients, il y a le caractère intrusif de l'intervention, le professionnel pouvant d'autant plus être perçu comme un "contrôleur" qu'il est souvent mandaté par l'administration ou par la justice.



Travailler au domicile n'est pas une simple transposition de la pratique professionnelle d'un lieu à un autre. De l'institution, on passerait au domicile. C'est au contraire une nouvelle pratique à inventer, une posture professionnelle à trouver au-delà du geste technique que nécessite le soin



L'ŒUVRE FALRET au QUOTIDIEN

Intervenir à/au domicile

Du côté des avantages, il y a l'opportunité d'une observation *in situ* et en profondeur du sujet, l'acuité de la vision du visiteur pouvant lui permettre de remarquer le détail éclairant qui donnera un sens aux constatations de routine. »²

2 - Elian Djaoui, Intervenir au domicile, Rennes, ENSP, coll. "Politiques et interventions sociales"

Plusieurs services ont alimenté la réflexion au sein de l'association : le Service Itinéraires-MASP FALRET, le CHRS La Marcotte, le SAVS Paris, le SAMSAH, le Service de Préparation à l'Autonomie de la MECS Les Marmousets, la Résidence du Dr. Arnaud (MAS).

« Le seuil de la porte franchi, nous pénétrons dans le territoire de la famille. C'est elle, maître des lieux, qui fixe le cadre, qui donne le ton.

Les intervenants sont confrontés aux règles de la famille, ils doivent s'y adapter, tout en portant le cadre, quitte à le repreciser à la famille (par ex. accepter d'être reçu en pyjama,...).

D'emblée, il faut trouver la bonne distance relationnelle qui doit sans cesse être réajustée, ni dans le trop lointain, ni dans la familiarité qui est destructurante tant pour la famille que pour les intervenants.

La visite à domicile peut ainsi entraîner un sentiment de proximité de la part des personnes, qui parfois auront tendance à se confier davantage, à évoquer des éléments de leur vie qu'elles n'auraient peut-être pas abordé en entretien dans nos locaux. Cela peut se traduire par le fait de montrer des photos en se rappelant du « *bon vieux temps* ».

L'entrée dans l'intimité peut également être révélatrice d'un mal-être, d'une fragilité psychique refoulée par les personnes, mais visible lorsqu'on les rencontre chez elles. »³

3 - Extrait du Rapport d'activité du service Itinéraires-MASP FALRET

« La visite à domicile doit être comprise comme une rencontre à domicile dans laquelle la personne devient l'acteur de sa propre existence.

Elle permet aussi d'appréhender les situations dans leur globalité environnementale, d'évaluer l'état de la personne, l'investissement qu'elle fait des lieux, les rapports qu'elle entretient avec l'extérieur, sur la nature de ses relations avec les autres personnes hébergées. Tous ces éléments que la personne laisse à montrer de son espace privé ne peuvent qu'enrichir et réajuster son projet individualisé d'accompagnement. »⁴

4 - Extrait du Rapport d'activité de La Marcotte (CHRS)



"L'entrée dans l'intimité peut être révélatrice d'un mal-être, d'une fragilité psychique refoulée par les personnes, mais visible lorsqu'on les rencontre chez elles"



La MARCOTTE

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale - CHRS

1 bis rue de Limoges

La Marcotte héberge et accompagne des personnes exclues ou menacées d'exclusion, en raison de leur souffrance psychique ou de leurs difficultés sociales. Cet établissement non médicalisé propose un accueil temporaire sous forme d'hébergement en logements diffus avec un accompagnement personnalisé pour accéder ou recouvrer une autonomie personnelle, sociale et professionnelle.

Repères sur l'établissement

Nombre de places : places d'hébergements collectifs ou individuels (23 logements sur 17 sites et 8 communes)

Population accueillie : femmes et couples de 18 à 30 ans

L'activité de l'année 2014 se caractérise par un nombre de personnes accueillies identique à celui de 2013, soit 76 personnes (81 en 2012) avec la naissance de trois enfants



Aller vers

Pour entrer au domicile de quelqu'un, il faut d'abord y avoir été invité, c'est un pas vers l'autre, une marque de confiance.

« Le choix de ce verbe peut tout d'abord nous interroger.

« *Intervenir au domicile* » n'équivaut pas à dire : « *venir au domicile* ».

Tout change dans « *l'inter* » qui -pour rester proche de l'étymologie du verbe « *intervenir* »- marque le fait de se mêler, d'interrompre, de survenir... Quelque chose qui vient « *entre* ». C'est ainsi qu'il existe tout autant des interventions militaires que des interventions publiques.

Qui vient au domicile ? Parfois des invités... Il est de coutume, lorsque l'on emménage dans un nouveau lieu, de faire ce que l'on appelle « *la pendaison de crémaillère* ». Comme nous le savons, son rôle consiste bien souvent -par l'invitation d'amis et de proches- de s'approprier un lieu comme étant chez soi. Il s'agit alors de passer par d'autres pour se sentir soi-même (bien) chez soi. »⁵

5 - Extrait du Rapport d'activité de la Résidence du Dr. Arnaud (MAS)

Il sera donc davantage question de rencontres au domicile.

« Les visites au domicile sont proposées par les accompagnateurs mais c'est à la personne accompagnée de nous inviter chez elle.

En effet, nous ne contraignons jamais les personnes à nous ouvrir leur porte, même si nous savons que cette intervention présenterait des pistes de travail intéressantes.

Si la demande initiale d'une personne était précisément une intervention à son domicile, mais qu'il se révèle finalement difficile pour elle de nous y accueillir, nous prenons le temps de travailler ce sujet, tout en lui rappelant régulièrement sa demande initiale. »⁶

6 - Extrait du Rapport d'activité du SAVS Paris - cf., p. 56

« La visite à domicile ne peut exister, être initiée, sans un minimum d'adhésion de la personne accompagnée. Cette relation de confiance se crée au fur et à mesure des rencontres pour que la personne nous accueille chez elle.

L'opportunité de la première rencontre, prémice des suivantes, est interrogée, en commun avec la personne accompagnée, de même qu'avec les in-

RÉSIDENCE DU DR. ARNAUD

Maison d'Accueil Spécialisée - MAS
52, rue Riquet 75019 Paris

Première Maison d'Accueil Spécialisée créée dans Paris pour l'accueil d'un public en situation de handicap psychique, la Résidence du Docteur Arnaud accueille de manière permanente des hommes et femmes, sans limite de durée, tant que leur état de santé physique le permet ; elle leur apporte un accompagnement médical et social pour une vie la plus épanouissante possible.

La résidence dispose également d'une unité de vie pour huit adultes touchés par des troubles autistiques.

Repères sur l'établissement

Nombre de places autorisées : 52 places d'hébergement complet dont 1 place d'accueil temporaire et 5 places d'accueil de jour

Population accueillie : personnes adultes, en situation de handicap psychique, personnes présentant un trouble du spectre autistique

Orientation de la CDAPH

Au 31 décembre 2014, 56 résidents étaient présents (32 hommes et 24 femmes)

La moitié des résidents a entre 50 et 60 ans

Le nombre d'hospitalisations a presque été réduit de moitié (477 en 2010, 257 en 2014) grâce au suivi et à un accompagnement quotidien favorisant la stabilité dans la pathologie des personnes

nouvelles activités en 2014 pour les adultes touchés par des troubles autistiques : le cirque (créer du lien et de la solidarité dans le groupe) et des sorties en forêt



L'ŒUVRE FALRET au QUOTIDIEN

Intervenir à/au domicile

terlocuteurs présents dans son entourage, professionnels ou non. Ses modalités (durée, régularité) découlent également de ces échanges.

Il s'agit bien d'aller rencontrer la personne accompagnée là où elle est, physiquement et psychologiquement, à cet instant-là, à cet endroit-là, sans exigence, si ce n'est celle de tenter d'assurer la qualité de la relation à mettre en place.

Ceci implique que cette rencontre ne se décrète pas arbitrairement, qu'elle ne doit pas être imposée à la personne, si l'on souhaite qu'elle fasse sens pour la personne et pour nous.

Les visites sont discutées, prévues, avec les personnes et peuvent être annulées ou reportées. Ainsi, notre présence auprès d'elle, à ce moment-là, peut être entendue et reconnue. L'accompagnement peut s'arrêter, se suspendre, reprendre, se prolonger, s'espacer, s'intensifier, selon la gamme des possibles, tant pour notre service que pour la personne accompagnée.

L'accompagnant doit s'adapter pour arriver à ce que les personnes ouvrent « *leur chez elles* » et autorisent l'accès à leur intimité. »

[...] « Nous devons aussi savoir fixer et nous fixer des limites, car certaines personnes sont enclines à nous donner à voir plus d'intimité qu'il n'est nécessaire. De plus, certaines visites au domicile peuvent être vécues comme agressives, comme une effraction, voire une violation puisqu'il s'agit d'entrer dans l'intimité de la personne, d'y poser son regard, parfois d'y intervenir en proposant des aménagements. Quand nous entrons chez les personnes, nous ne le faisons pas seulement dans un espace physique, la personne nous donne aussi à voir une part de son espace psychique. Il faut donc intervenir sans bouleverser brutalement les repères que l'occupant s'est construit et dont la disparition pourrait susciter de fortes angoisses. »⁷

7 - Extraits du Rapport d'activité du SAMSAH

Mieux comprendre l'autre

« Pour beaucoup d'intervenants, le domicile apparaît comme un « *espace miroir* », reflet de l'identité de la famille.

Le domicile est révélateur d'appartenance, porteur de valeurs, de cultures et d'habitudes... En nous accueillant chez elle, la famille nous donne déjà à voir une partie d'elle-même, signe de ce qu'elle est mais aussi de l'image qu'elle donne aux autres. Le

"L'accompagnant doit s'adapter pour arriver à ce que les personnes ouvrent « leur chez elles » et autorisent l'accès à leur intimité"

Samsah

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

27/ 29 rue Pajol 75018 Paris

Réelle alternative à l'institution, ce service s'adresse à des adultes pour qui la vie au domicile requiert un accompagnement régulier. Il assiste la personne pour tout ou partie des actes essentiels de la vie quotidienne et veille au suivi médical et paramédical en milieu ouvert, contribuant au maintien à domicile, favorisant la restauration des liens familiaux, sociaux et l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Repères sur le service

Nombre de places autorisées : 40

Population accueillie : personnes en situation de handicap psychique - Orientation CDAPH

51 personnes ont été accueillies en 2014 (43 en 2013) avec une moyenne d'âge de 49 ans

35 % des personnes sont sous curatelle renforcée 57 % n'ont pas de mesures

En 2014, le nombre de retraités diminue encore (14 % contre 21 % en 2013) alors que le nombre de personnes sans activité professionnelle augmente (78 % contre 76 % en 2013)

✓ **ouvert toute l'année, le SAMSAH, avec plusieurs visites par semaine, permet une vigilance quotidienne et anticipe les risques de dégradation de santé ; on note ainsi une diminution du nombre d'hospitalisations : 30 % en 2014 pour 51 % en 2013**



lieu de vie est également un indicateur du rapport au temps. Le rapport de la famille avec son histoire de vie est représenté dans le décor, les objets, les photos.

La rencontre au domicile permet de se rendre compte du quotidien de la famille et de la culture familiale à travers les événements de la vie quotidienne.

Ainsi, nous avons eu l'exemple d'une personne suivie, d'origine sri-lankaise, qui s'est créée un univers autour de sa culture et son origine en employant une aide à domicile de la même ethnie, en décorant son intérieur avec des objets du pays et en communiquant exclusivement avec son entourage dans sa langue maternelle.

La visite à son domicile nous a permis dans ce cas de découvrir cet univers dont elle a du mal à se détacher, ce qu'elle ne laisse pas transparaître.

Bien sûr, l'intervenant n'est pas un simple observateur du système, il en fait partie à part entière, il y participe, l'influence par sa présence, l'attention qu'il porte sur chaque élément et sur chacun des membres de la famille. »⁸

8 - Extrait du Rapport d'activité du service Itinéraires-MASP FALRET

« Constituant un outil de diagnostic et de compréhension du système socio-familial, la visite à domicile permet de mieux saisir le contexte matériel et relationnel dans lequel la famille évolue.

Il n'existe pas de mode d'emploi concernant l'intervention à domicile ; ainsi chaque situation doit être évaluée au cas par cas, car le rapport à l'intimité diffère avec les personnes.

Aller à la rencontre des familles est une forme de réponse aux conséquences souvent lourdes sur le plan personnel et relationnel des problèmes de lien et d'attachement.

C'est aussi une tentative de faire émerger une demande qui se décline à domicile dans des formes d'expression peu convenues, c'est-à-dire moins dans le verbal que dans ce qui se montre ou se ritualise et où il convient surtout de s'interroger sur les raisons pour lesquelles la demande n'arrive pas à s'exprimer. »⁹

9 - Travail à domicile auprès des familles carencées. Valérie Couteau, Priscilla Cancellière, Amélie Leleu, Carnets de notes sur les maltraitances infantiles, 2013/1 n°2, dans Rapport d'activité du service Itinéraires-MASP FALRET

« Des difficultés ont pu subvenir sur l'un des appartements où les jeunes ont exprimé le fait qu'ils trou-



ITINÉRAIRES

Mesure d'Accompagnement Social
Personnalisé - Service M.A.S.P. FALRET
27/ 29, rue Pajol 75018 Paris

Itinéraires est un service qui assure le suivi de la Mesure d'Accompagnement Social Personnalisée (MASP) pour les personnes qui perçoivent des prestations sociales et dont la santé ou la sécurité sont menacées par les difficultés qu'elles éprouvent à gérer leurs ressources. Son objectif est de favoriser le retour à l'autonomie par des actions sur le budget, le logement, la santé, l'insertion sociale et professionnelle et d'éviter une mise sous mesure de protection juridique trop systématique. Arrondissements parisiens couverts : 8, 9, 10, 11, 16, 17, 18, 19

Repères sur le service

Le service a accueilli 136 personnes en 2014 (133 en 2013)

Au 31/12/2014, 83 personnes sont présentes

La tranche d'âge la plus représentée se situe entre 40 et 60 ans (60 %)

La plupart des personnes accompagnées vivent seules

61 % des personnes accompagnées vivent en logement sociaux et 86 % perçoivent les APL ou ALS

"Il faut donc intervenir sans bouleverser brutalement les repères que l'occupant s'est construit et dont la disparition pourrait susciter de fortes angoisses"



L'ŒUVRE FALRET au QUOTIDIEN

Intervenir à/au domicile

vaient que les professionnels ne patientaient pas suffisamment avant d'entrer dans l'appartement, une fois avoir sonné. Ces revendications ont pu donner lieu à une réunion entre les jeunes de l'appartement concerné et l'équipe éducative, laquelle a permis de faire émerger des éléments importants que les résidents ont pu exprimer.

Ils expliquent se sentir bien au sein de l'appartement, l'avoir bien investi et ont pu évoquer la question de l'intimité et la gêne à se retrouver parfois en « tenue légère » (short) face à un professionnel éducatif féminin.

Ces échanges nous conduisent à la question de la place de l'éducateur lors de ces visites. Il est important de garder à l'esprit que les appartements sont des espaces de vie et d'intimité pour ces jeunes et qu'il est nécessaire de les préserver.

C'est le jeune qui ouvre la porte, lui qui nous permet, s'il le souhaite, l'accès à son intimité. En effet, certains jeunes nous reçoivent dans le couloir, alors que d'autres nous invitent à pénétrer dans le salon ou parfois même dans leur chambre.

Nous intervenons sur des moments de quotidien, les jeunes sont souvent en pleine préparation d'un repas ou devant la télévision ou l'ordinateur. Il s'agit alors pour l'éducateur de réussir à entrer en relation avec le jeune ou parfois le groupe, quand ils sont plusieurs, tout en étant dans la bonne distance. »¹⁰

10 - Extrait du Rapport d'activité des Marmousets (MECS) - Service de préparation à l'autonomie

Quel positionnement pour le professionnel ?

Du côté des intervenants, il faut travailler seul, parfois en binôme, mais hors de la sécurité d'un cadre professionnel habituel. Cette position peut déstabiliser certains professionnels et les mettre en difficulté.

« La visite à/au domicile n'est pas simple, elle peut parfois perturber les accompagnateurs. En se rendant au domicile, le risque est de perdre ses repères spatiaux car nous ne nous installons pas dans un bureau, mais souvent sur le canapé ou la chaise que la personne nous aura indiqué. Nous sommes reçues, nous ne recevons plus.

L'autre difficulté est de ne pas se laisser entraîner dans une tentative d'inversion des rôles, dans laquelle l'accueillant prendrait le dessus sur l'accompagnatrice. En effet, étant chez elles, les personnes peuvent éprouver la sensation de dominance par

SAVS PARIS

Services d'Accompagnement à la Vie Sociale

SAVS Paris 12 - 1 bis, impasse Druinot 75012 Paris

SAVS Paris 17 - 135, rue de Saussure 75017 Paris

Le SAVS PARIS accueille, sur deux sites, des personnes en demande d'aide et d'accompagnement. Le contact régulier avec l'équipe permet à la personne de maintenir les liens dont elle a besoin avec l'extérieur pour gagner en autonomie tout en étant épaulée dans les gestes essentiels de la vie pour rester à domicile.

Repères sur le service

Nombre de places autorisées : 95 places

Population accueillie : personnes en situation de handicap psychique - Orientation de la CDAPH

109 personnes ont été accompagnées en 2014 (56 au SAVS 12 - 55 au SAVS 17) avec une moyenne d'âge de 49,8 ans

• **63 % n'ont pas d'activité professionnelle (68 % en 2013)**

• **16 % sont des retraités (14 % en 2013)**

• **15 % sont en activité professionnelle mais 83,4 % ne bénéficient d'aucun suivi lié à l'insertion professionnelle**

76 % des personnes n'ont pas de mesure de protection (79 % en 2013)

Action
Soutien
Parole

"Lors de la visite à domicile [...] seul l'accompagnateur est porteur du cadre institutionnel pour lequel il travaille"



rapport à l'accompagnatrice accueillie. De ce fait, nous devons en permanence garder notre posture professionnelle et poser le cadre de notre intervention à chaque visite. Cela permet à chacun de respecter son rôle.

Au sein des murs, la structure, l'environnement, le bureau d'entretien posent instantanément un cadre institutionnel. *A contrario*, lors de la visite à domicile, tous ces éléments sont absents, et seul l'accompagnateur est porteur du cadre institutionnel pour lequel il travaille.

L'entrée dans cet espace personnel permet de poser un regard différent sur l'accompagnement.

Il nous revient en tant qu'accompagnateur de poser le cadre du temps, chose qui n'est pas forcément de toute simplicité. En effet, nous pouvons prendre pour exemple les personnes tenant à recevoir leur accompagnateur autour d'une collation (thé, café, petits gâteaux...). Un temps de préparation et de convivialité instauré par la personne accompagnée doit s'ajouter aux démarches administratives et au travail budgétaire prévu au préalable par les professionnels. »¹¹

11 - Extrait du Rapport d'activité du service Itinéraires - MASP FALRET

« La visite à domicile est une confrontation avec l'intimité des familles qui peut parfois découler sur un sentiment d'insécurité et de vulnérabilité de la part du visiteur. Des comportements agressifs peuvent se libérer plus facilement laissant ainsi le travailleur social seul face à un comportement imprévisible (personnes alcoolisées, délirantes, malaises...).

Intervenir à domicile n'est pas facile et nous amène à réfléchir sur la position que l'on occupe, sur notre tenue vestimentaire, sur la présence parfois parasitaire d'un membre de la famille... »¹²

12 - Extrait du Rapport d'activité du service Itinéraires - MASP FALRET

« L'intervention à domicile ne se résume pas au franchissement de la porte d'entrée de l'appartement. Elle suppose la rencontre entre le résident et le professionnel et favorise le lien de confiance au sein de la relation éducative. Elle permet au professionnel de porter un regard bienveillant sur la situation du jeune, notamment au regard des gestes quotidiens : entretien de l'appartement, cuisine...

L'accompagnement éducatif se fait alors dans le « *faire avec* » qui est un réel moteur de redynamisation auprès du jeune. Pour les jeunes accueillis, certains n'ont aucune famille pour les recevoir, l'ap-

RÉSIDENCE CASTAGNARY

Logements d'insertion

15, rue Castagnary 75015 Paris

La Résidence Castagnary accueille des personnes en difficultés économiques et psychosociales à qui elle permet d'occuper un logement transitoire, en tant que locataire, tout en bénéficiant d'un accompagnement social pour se préparer à intégrer et habiter un logement durable. La nécessité d'une vie sociale est aussi prise en compte avec des temps communs pour vivre des moments de partage et rompre l'isolement.

Repères sur le service

Nombre de places autorisées : 23 logements (21 logements rue Castagnary - 2 logements rue Léon Lhermitte)

Population accueillie : personnes seules, couples avec ou sans enfant(s)

25 ménages ont été suivis en 2014 soit 42 personnes et 12 enfants

Augmentation du nombre d'hommes seuls : 37 % (29 % en 2013) et de femmes seules 40 % (39 % en 2013)

Diminution du nombre de femmes seules avec enfant(s) : 24 % (25 % en 2013, 41 % en 2012)

46 % des 28 adultes ont une activité professionnelle : 77 % en CDI ou en contrat aidé (en 2011, 55 % étaient sans emploi)



L'ŒUVRE FALRET au QUOTIDIEN

Intervenir à/au domicile

partement fait office de repères sécurisants et structurants. Certains utilisent d'ailleurs l'expression « à la maison ». Cet appartement au-delà d'une mise à l'abri, leur permet de se « poser », d'être protégé et de s'inscrire dans une dynamique de projets. »¹³

13 - Extrait du Rapport d'activité des Marmousets (MECS) - Service de préparation à l'autonomie

Lieu d'observation, lieu d'accompagnement de l'autre dans "l'épaisseur" de son quotidien, la rencontre, la visite, le travail au domicile donne bien à voir le déplacement et le changement de paradigme.

« Entrer chez les autres ne se fait pas sans égard et nécessite une maturation pour parvenir à un meilleur respect de la vie privée des personnes. Intervenir à domicile, c'est expérimenter l'altérité. La posture professionnelle relève d'un engagement éthique fondé sur un mouvement permanent de va-et-vient entre le trop près du « dedans » et le trop loin du « dehors ».

Rencontrer à un moment ou à un autre des éléments de l'intimité de son hôte est inévitable, tout comme l'intimité du professionnel peut être convoquée à divers degrés. »

D'où l'intérêt de se rendre au domicile avec quelques questions du type : quand je vais rendre visite aux personnes sur les appartements, à quoi je pense ? Qu'est-ce que j'y fais ? Pour qui, pour quoi suis-je missionné ? Qui vais-je voir ? C'est quoi pour moi le temps de la rencontre, le temps de l'autre ?... »¹⁴

14 - Extrait du Rapport d'activité de La Marcotte (CHRS)

MECS LES MARMOUSETS

Maison d'Enfants à Caractère Social

40, cité des Fleurs 75017 Paris

Service de préparation à l'autonomie

93, rue de la Chapelle - Appt. 34 - 75018 Paris

La maison d'enfants Les Marmousets veille à protéger sur le plan physique et moral les enfants qui lui sont confiés*. L'équipe travaille à développer leur éducation et leur bien-être en lien avec les acteurs du secteur ainsi qu'à préparer un retour éventuel dans le milieu d'origine. Son Service de préparation à l'autonomie mène un travail psycho-socio-éducatif auprès de 10 adolescents, âgés de 16 à 18 ans, dans trois appartements.

*par l'ASE ou placés par ordonnance du Juge pour Enfants

Repères sur l'établissement

Nombre de places autorisées : 54 (arrêté du 26/02/2013)

Population accueillie : jeunes (garçons et filles) de 6 à 18 ans - Le statut de MECS bénéficie de la double habilitation (PJJ et ASE)

54 enfants ont été accueillis pendant l'année (23 filles et 31 garçons) : 23 admissions et 18 sorties

36 enfants étaient présents au 31/12/2014

- 42 % sont en primaire
- 33 % sont collégiens
- 16 % sont lycéens ou en centre de formation

Juillet 2014 : ouverture du Service de Préparation à l'autonomie (10 jeunes de 16 à 21 ans en appartements partagés)

"Intervenir à domicile, c'est expérimenter l'altérité"



6 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

**Les richesses humaines et
professionnelles au service
de notre mission**

Chiffres significatifs de 2014

Favoriser l'intégration

Promouvoir le dialogue social

Développer les compétences



GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Chiffres significatifs et axes stratégiques

CHIFFRES

SIGNIFICATIFS DE 2014

534 salariés à l'ŒUVRE FALRET
(en CDI)

Soit une quasi stagnation par rapport à 2013 (+1,5 %) et un ralentissement de la croissance constatée ces dernières années.

83 % de non-cadres et **17 %** de cadres

336 salariés, soit **63 %** de l'effectif en CDI ont suivi une formation en 2014 (dont 15 une formation diplômante, soit près de 3 %)

Au total : **10 941 heures** de formations, soit une moyenne de 33 h00 par salarié formé

66 % des salariés formés sont des personnels socio-éducatifs et paramédicaux

EFFECTIFS PAR MÉTIERS

Les salariés de l'association se répartissent comme suit :

- **51 %** Médico-social
- **30 %** Insertion sociale
- **11 %** Insertion professionnelle
- **3 %** Protection de l'enfance
- **3 %** Fonctions support du siège associatif

29 % / 71 %

C'est la **proportion hommes/ femmes** dans l'effectif global de l'association (proportion stable par rapport à 2013)

LES AXES STRATÉGIQUES

Avec 30 établissements et services différents, l'association offre une réelle richesse humaine et professionnelle avec près de 600 salariés (tous contrats confondus).

Différents professionnels œuvrent au quotidien dans l'association : travailleurs sociaux, aides médico-psychologiques, animateurs, aides soignants, infirmiers, psychologues, psychiatres, maîtres de maison, agents de maintenance, secrétaires, équipes de direction...

Tous sont les indispensables maillons de la chaîne.

Favoriser l'intégration

L'association a recruté 89 nouveaux salariés en CDI en 2014, 24 % d'entre eux étaient déjà dans l'association en contrats temporaires (CDD, CAE et contrats d'alternance).

Pour favoriser leur intégration, trois journées d'accueil ont été organisées ; elles ont permis à 68 nouveaux salariés de découvrir l'association, son histoire, ses valeurs et la diversité de ses activités.

En 2014, cinq salariés ont réalisé une mobilité inter-établissement au sein de l'ŒUVRE FALRET.

Promouvoir le dialogue social

L'association veille au maintien du dialogue social établi avec les institutions représentatives du personnel et à son évolution, en harmonie avec le développement associatif.

Les instances représentatives du personnel ont été renouvelées le 30 janvier 2014 dans tous les établissements, dans le cadre du protocole d'accord pré-lectoral signé par l'ensemble des organisations syndicales représentées à l'ŒUVRE FALRET.

L'association est dotée de cinq Comités d'Établissements (CE), cinq Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, et d'un Comité Central d'Entreprise (CCE).

Le CCE a notamment abordé les thèmes suivants : orientations stratégiques de l'association sur cinq ans, retour sur l'expertise SECAFI demandée par le CCE, bilan social, plan d'action hommes/femmes, mutuelle, etc.

Différents sujets liés à l'emploi, au temps de travail et aux rémunérations ont été abordés entre l'association et la délégation syndicale lors de la Négociation Annuelle Obligatoire de 2014.

L'association a accédé à la demande des salariés sur la revalorisation des primes de transfert.

Un accord a été signé et porté à agrément début 2015. Les primes de transfert seront donc augmentées, sous réserve d'agrément, pour les établissements de la CCN 66 de 3 points à 4,5 points et de 2 points à 3 points pour la prime de responsabilité.

En réponse à la demande des salariés, l'association s'est également engagée à demander l'augmentation du montant des tickets restaurants de cinquante centimes d'euros dans les budgets prévisionnels 2016.

Développer les compétences

L'association a inscrit, dans ses principes d'action, la nécessité de promouvoir les compétences, leur consolidation et leur développement.

Elle a donc mis en œuvre des formations associatives, ouvertes aux salariés des différents établissements, autour de trois axes de travail : la connaissance des publics, les pratiques professionnelles et les savoir-faire techniques. Outre les contenus travaillés, ces formations permettent, là aussi, de faire connaissance avec des professionnels d'autres établissements et ainsi d'alimenter la construction d'une identité associative.

En 2014, six formations associatives ont été proposées :

Initiation aux troubles psychiques :

Depuis plus de trois ans, Christian Toullec, Directeur de la Résidence du Dr. Jules FALRET et de la Résidence du Dr. Paul Gachet, a développé une expertise clinique et pratique des troubles psychiques, et anime la formation « Initiation aux troubles psychiques ».

Deux sessions ont eu lieu en 2014 :

La 1^{ère} session de trois jours, s'adressait aux professionnels intervenant directement dans la prise en charge des personnes accompagnées (équipes éducatives et paramédicales) : 14 salariés ont participé à cette formation.

La 2^{ème} session de deux jours, s'adressait aux salariés en contact avec les personnes accompagnées (salariés des services administratifs

et généraux) : 12 salariés ont participé à cette formation.

Les deux sessions ont été très appréciées (taux de satisfaction de 100 %). Cette formation a permis la création du centre de formation ALFAPSY, créé par l'ŒUVRE FALRET.

Formation de direction et management associatif :

Cette formation mettant en réflexion les fonctions de direction et de management de l'association s'adressait aux directeurs d'établissement et à la direction générale ; elle a bénéficié à 14 personnes.

Formation EXCEL :

Une formation au perfectionnement d'Excel, à destination des salariés utilisant le logiciel au quotidien, a eu lieu en 2014 sur deux jours : 7 salariés y ont participé.

Formation Vie sexuelle des personnes accompagnées :

L'association s'est convoquée à questionner les pratiques mises en œuvre et les questions que soulève la prise en compte de la vie affective et sexuelle dans les pratiques d'accompagnement. Cette formation a eu lieu en trois temps, un premier avec les directeurs d'établissement, un second avec les cadres intermédiaires et un dernier avec les salariés, en deux sessions, l'une pour les établissements du 78 et l'autre pour le reste des établissements ; au total : 51 salariés ont participé à cette formation.

Formation Précarité énergétique et accompagnement social :

Afin d'améliorer la prise en charge des personnes en situation de précarité énergétique, l'Association a mis en place une formation avec l'Agence Parisienne du Climat, à destination des professionnels intervenant à leurs côtés : 6 salariés ont participé à cette formation d'une journée.

Formation à la question de l'interculturalité :

Un certain nombre de personnes accompagnées par l'ŒUVRE FALRET est issu de cultures différentes. L'intervenant social doit identifier et comprendre les valeurs autres, l'organisation familiale, les pratiques spécifiques ou les principes éducatifs différents de ceux de sa propre culture. Le plus souvent, ces différences génèrent de réelles difficultés sur le terrain : problèmes de communication, mais aussi des incompréhensions réciproques. Au final, les interventions ne sont pas toujours en adéquation avec ce que la personne accompagnée aurait souhaité ou avec ce qui lui aurait été le plus approprié.

L'association a donc proposé une formation à l'interculturalité de trois jours, à laquelle 8 salariés ont participé. Le retour des salariés sur cette formation a été meilleur que pour celle dispensée l'année précédente, l'intervenant ayant mieux pris en compte les besoins et attentes des salariés.

Les formations associatives ont concerné, en 2014, 81 salariés (115 participations) des différents établissements de l'association, dont certains ayant participé plusieurs fois, soit 19 % du nombre de total de salariés de l'association.



7 PRÉSENTATION DES COMPTES

Dispositif de contrôle des comptes

L'établissement des budgets et comptes annuels suit un processus rigoureux. Les comptes de l'association, Reconnue d'Utilité Publique, sont sous le contrôle du Ministère de l'Intérieur. Ils font l'objet de décisions statutaires cadrées avec une commission interne dédiée, la Commission des finances, ainsi qu'une expertise comptable en interne à laquelle participe un Contrôleur de gestion bénévole. Ils font aussi l'objet de contrôles externes par un Commissaire aux comptes : la Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes LÉO JEGARD & ASSOCIÉS.

• Le Rapport Financier 2014 est disponible sur demande :
CEUVRE FALRET 49, rue Rouelle 75015 Paris - Tél. : 01 58 01 08 90



Comptes annuels simplifiés

Total Bilan : 50 134 K€

Résultat comptable : + 888 K€

Résultat budgétaire : + 932 K€

en milliers d'euros

Bilan Actif		
	2014	2013
Immob. corp. & incorp.	32 444	33 413
Immob. financières	298	540
Actif immobilisé	32 742	33 953
Créances	5 491	8 192
Trésorerie	11 657	4 705
Compte de régularisation	244	264
Total Actif	50 134	47 114

Bilan Passif		
	2014	2013
Fonds propre associatifs	11 280	10 544
Autres fonds associatifs	13 339	13 193
Fonds associatifs	24 619	23 737
Provisions & Fonds dédiés	1 852	1 846
Dettes financières	13 638	14 865
Autres dettes	5 472	6 533
Compte de régularisation	4 553	133
Total Passif	50 134	47 114

Résultat			
	2014	2013	Variation
Produits d'exploitation	41 773	37 277	4 496
Frais de personnel	23 950	21 264	2 686
Autres charges exploitation	16 275	15 036	1 239
Résultat exploitation	1 548	977	571
Résultat financier	- 756	- 603	
Résultat exceptionnel	278	15	
Impôt société		- 11	
Variation fonds dédiés	- 182	- 17	
Résultat comptable	888	361	
Reprise résultats antérieurs	- 93	390	
Autres retraitements	137	215	
Résultat budgétaire	932	966	- 34

Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice 2014 de l'association présente un résultat comptable excédentaire de + 888 K€ et un résultat administratif consolidé excédentaire de + 932 K€. C'est le résultat administratif le plus significatif car il tient compte des reprises de résultats antérieurs des établissements à imputer sur l'année 2014 et du retraitement des provisions congés payés.

Les budgets des établissements sont bien maîtrisés et dégagent des excédents, à l'exception de cinq structures déficitaires, dont deux relèvent de catégories d'établissements insuffisamment dotés, depuis plusieurs années (CHRS et ESAT parisien), et pour lesquels l'association continue son travail de réduction des déficits.

Les produits d'exploitation sont en augmentation, soit 41,8 M€ contre 37,3 M€ en 2013 en raison de l'augmentation du périmètre et des montées en charge :

- Première année pleine de la Résidence du Dr. Paul Gachet (MAS) - ouverture juillet 2013 - cf., p. 44
- Transfert d'activité du CHRS Espérance-Paris rétroactivement en janvier 2014 (23 places) - cf., p. 24
- Ouverture d'un huitième Groupe d'Entraide Mutuelle dans la ville d'Argenteuil - cf., p. 24
- Ouverture du Service de préparation à l'autonomie de la MECS Les Marmousets (10 places) - cf., p. 25



PRÉSENTATION DES COMPTES

Exercice 2014

Informations sur les comptes de bilan

Le total du Bilan est de 50,1 M€ contre 47,1 M€ en 2013 dans le contexte d'un périmètre en augmentation. Le montant net des actifs immobilisés est en baisse à 32,7 contre 33,9 M€ en 2013 ; en effet il n'y a pas eu de nouveaux investissements importants durant l'année écoulée.

Le montant des créances est en baisse et le montant de la trésorerie est en nette augmentation à 11,7 M€ (4,7 M€ en 2013) de manière ponctuelle, en raison d'encaissements trop importants sur un établissement actuellement en montée en charge (impact + 4,5 M€) ; ce montant sera régularisé dans le courant de l'année 2015.

Ce montant de surplus de trésorerie est compensé au passif par les comptes de régularisations d'un montant de 4,5 M€, qui correspond à des produits constatés d'avance sur produits de tarification.

Le montant global des fonds associatifs est en progression et passe de 23,7 M€ en 2013 à 24,6 M€ en 2014, notamment en raison d'affectation en réserves au sein des établissements.

Le montant des emprunts est en diminution et passe de 14,9 M€ à 13,6 M€ en 2014 ; il n'y a pas eu de nouveau prêt durant l'exercice mais uniquement des remboursements.

Hors produits constatés d'avance, les dettes sont en diminution.

Origine des ressources

20 % DE FONDS PRIVÉS ET AUTRES PRODUITS (8.6 M€)

80 % DE FONDS PUBLICS (33.6 M€)

L'association mène des actions financées principalement par les fonds publics au sein de ces 30 établissements et services, ces dotations s'élèvent à 33,6 M€.

La répartition est de 44 % auprès des Départements, 42 % auprès de l'Assurance maladie et 14 % auprès de l'État. L'activité générée par les établissements est de 40,8 M€ en 2014.

1. Les produits de la générosité du public

La collecte auprès du grand public hors legs a augmenté de 34 % en 2014 par rapport à 2013. L'association a bénéficié également d'un legs exceptionnel de 1 M€ d'une généreuse donatrice (vente d'un bien immobilier cédé). Les dons affectés aux projets sont en forte progression puisque nous passons de 21 00 € à 51 335 € en 2014.

2. Les autres dons collectés

- L'ŒUVRE FALRET a également bénéficié de dons en nature, de vêtements et de mobilier, estimés à 8 486 € distribués aux usagers du Foyer FALRET (CHRS).
- L'association a participé en 2014, à l'opération MicroDon pour financer une partie du projet « Atelier Esthétique » du Foyer FALRET, rue du Théâtre.

3. Actions réalisées

116 801 € est le montant des actions réalisées en 2014, dont 89 700 € versés par les différents mécènes pour les projets des établissements, 24 000 € pour la sensibilisation et 3 250 € versé par l'association en plus des subventions pour des projets précis des établissements.

Ces fonds privés récoltés servent à porter les trois grands pôles d'action de l'association : la sensibilisation du grand public, la création de places et l'ingénierie sociale.

4. Les frais de recherche de fonds

Les frais de collecte s'élèvent à 252 000 euros. Cela correspond principalement aux frais de préparation et d'envoi de courriers qui sensibilisent à notre action, à la maladie mentale et ses répercussions humaines et sociales. La maîtrise des coûts est une priorité qui va dans le sens de la pratique de notre recherche de fonds.

5. Les frais de fonctionnements

Les frais de fonctionnement s'élevant à 146 000 € correspondent aux différents frais liés au service de communication marketing.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES - Exercice 2014

EMPLOIS	Emplois 2014 compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2014 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées 2014 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2014 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC, NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	T1	0
1. MISSIONS SOCIALES (ST1)			1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
<i>Actions réalisées directement</i>	69 801	69 801	<i>Dons manuels non affectés</i>	328 745	328 745
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>			<i>Dons manuels affectés</i>	51 335	51 335
<i>Charges des établissements ESMS</i>	38 598 412		<i>Legs et autres libéralités non affectés</i>	1 016 835	1 016 835
			<i>Legs et autres libéralités affectés</i>	0	0
1.2. Réalisées à l'étranger			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
<i>Actions réalisées directement</i>			T2	1 396 915	1 396 915
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			2. AUTRES FONDS PRIVÉS		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS (ST2)			3. SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	33 619 897	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	252 214	252 214	4. AUTRES PRODUITS	7 207 792	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT (ST3)	1 744 101	146 303			
T3		468 318			
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	40 664 528		I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	42 224 604	
II - Dotations aux provisions	659 575		II - Reprise des provisions	169 525	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	189 845		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	8 020	
			IV - Variation des fonds dédiés collectés (cf. tableau des fonds dédiés)	T4	575
IV - Excédent de ressources de l'exercice	888 202		V - Insuffisance de ressources de l'exercice		
V - Total général	42 402 150		VI - Total général	42 402 150	1 397 490
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	T5	* 878 983			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	T5 bis	0			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T6 = T3 + T5 bis	1 347 301	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T6	1347 301
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE	T7 = T1 + T2 + T4 - T6	50 189
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	107 325		Bénévolat	98 839	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	8 486	
TOTAL	107 325		TOTAL	107 325	

* Excédent des frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement de la gestion propre sur les ressources collectées auprès du public depuis la première campagne d'appel à la générosité du public en 2008.

Ours

Édition et rédaction **ŒUVRE FALRET**

Conception graphique et réalisation **Solène Nouët**, en collaboration avec **Hélène Teurlais**

Photographies : **ŒUVRE FALRET** - www.photo-libre.fr - **fotolia** - **CRÉDAVIS**





Au-delà du trouble psychique,
réussir sa vie



ŒUVRE FALRET

Association Reconnue d'Utilité Publique
par décret du 16 mars 1849

49, rue Rouelle 75015 Paris

www.falret.org

